

Approches inspirantes
de soutien
professionnel en camp
de jour

Rapport final

Rapport préparé par

- Hélène Carbonneau, PhD, chercheure principale, professeure, Département d'études en loisir, culture et tourisme, Université du Québec à Trois-Rivières
- Marie-Michèle Duquette, PhD (c), assistante de recherche, étudiante au doctorat en psychologie, volet études familiales, Université du Québec à Trois-Rivières

Équipe de recherche

- Hélène Carbonneau, PhD, chercheure principale

Sondage

- Janick Tessier, assistante de recherche, coordonnatrice de la collecte de données
- Émilie Dallaire, assistante de recherche, collecte des données sondage téléphonique
- Esther Fortin, assistante de recherche, collecte des données sondage téléphonique
- Aglaé Labelle, assistante de recherche, collecte des données sondage téléphonique
- Alexandra Gilbert, assistante de recherche, soutien à l'analyse des données

Études de cas

- Marie-Michèle Duquette, PhD (c), assistante de recherche, aide à la collecte et à l'analyse des données

Comité de pilotage

- Hélène Carbonneau, PhD, chercheure principale
- Marc St-Onge, MA, directeur général, Association québécoise de loisir pour les personnes handicapées (AQLPH)
- Geneviève Savard, MEES
- Diane Veillette, OPHQ

Table des matières

Table des matières	2
Introduction	4
1.Contexte	5
2. Objectifs	6
3. Méthodologie	6
3.1 Inventaire des pratiques	6
3.2 Sélection des pratiques inspirantes	7
3.3 Documentation des pratiques les plus inspirantes	7
4. Résultats	8
4.1 Sondage téléphonique.....	8
4.1.1 Participation au sondage	8
4.1.2 Résultats du sondage.....	10
4.2 Résultats des études de cas	14
4.2.2 Description des cas	14
4.2.2.1 Présentation globale des six cas.....	14
4.2.2.2 Présentation individuelle de chaque cas.....	15
4.2.3 Analyse transversale des six cas.....	48
Conclusion.....	49
Annexe 1	50

Liste des tableaux

Tableau 1 : Types d'organisations – Sondage téléphonique

Tableau 2 : Répartition des répondants au sondage par région

Tableau 3 : Participants aux études de cas

Introduction

La question de l'intégration des jeunes ayant des incapacités dans les camps de jour interpelle plusieurs acteurs des milieux municipal, communautaire et gouvernemental. On a mis en place divers services un peu partout au Québec pour soutenir l'intégration de ces jeunes avec plus ou moins de succès. Or, certaines pratiques inspirantes émergent de l'ensemble de ces initiatives.

L'Association des camps du Québec (ACQ) a réalisé un projet qui a permis de faire un premier tour d'horizon des pratiques inspirantes, notamment en matière de traitement des demandes d'accompagnement. Quelques municipalités ont instauré des mécanismes pour mieux soutenir les accompagnateurs. D'autres ont cherché à développer des approches pour soutenir les animateurs et les accompagnateurs durant la période estivale.

Toutefois, aucune démarche systématique n'avait encore été réalisée pour inventorier et faire ressortir les services les plus propices à soutenir une intégration réussie. Or, il était important d'inventorier et de documenter les pratiques inspirantes pour éventuellement promouvoir et favoriser le déploiement de telles mesures dans les diverses régions du Québec.

Le Laboratoire en loisir et vie communautaire (LLVC) de l'UQTR s'intéresse à la question de l'intégration en loisir des personnes ayant des incapacités depuis plusieurs années, en collaboration avec divers acteurs du milieu, en particulier l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH). Le projet d'inventaire et de documentation des pratiques inspirantes de soutien professionnel en camp de jour s'inscrivait donc en continuité de collaborations déjà établies avec les milieux de pratique.

Il nous importe donc de souligner la collaboration des divers participants à cette étude et, en particulier, des six groupes auprès desquels nous avons mené les études de cas. Leur grande disponibilité et leur engagement profond dans le processus ont grandement contribué à la richesse du présent rapport. Mille mercis!

1. Contexte

L'intégration des jeunes ayant des incapacités dans des activités de camp de jour comporte divers enjeux pour les intervenants en loisir. Au cours des dernières années, plusieurs démarches, au Québec et ailleurs, pour faire face à ces enjeux. Une démarche a notamment permis de relever les bonnes pratiques en matière de traitement des demandes d'accompagnement des jeunes avec des incapacités.

La bonne volonté des divers partenaires ne suffit pas toujours à favoriser une intégration réussie. Bien que plusieurs études aient été menées sur ce sujet, beaucoup de travail reste à faire pour doter les milieux de loisir d'approches et d'outils susceptibles de soutenir une intégration réussie des jeunes ayant des incapacités.

Ces outils s'appliquent évidemment au traitement des demandes et à la préparation des accompagnateurs et des animateurs, mais ils concernent aussi le soutien à assurer en cours d'intégration. En effet, trop souvent des jeunes avec des incapacités se trouvent exclus par suite de situations de crise qui les ont menés à se désorganiser. Certains milieux ont développé des approches capables de réduire grandement de telles situations. Malheureusement, ces approches sont peu connues et encore moins diffusées. Il importait donc de prendre le temps de recenser et documenter les pratiques les prometteuses et les plus inspirantes en matière de soutien aux intervenants de camps de jour au Québec et ailleurs.

2. Objectifs

Les objectifs de cette étude étaient de :

1. Inventorier les services de soutien aux intervenants des camps de jour mis en œuvre dans les diverses régions du Québec pour soutenir l'intégration des jeunes ayant des incapacités dans les camps de jour
2. Dégager les pratiques les plus novatrices parmi les services inventoriés
3. Décrire au moins trois des pratiques estimées les plus inspirantes parmi les pratiques novatrices

3. Méthodologie

Le projet comportait trois étapes : 1) l'inventaire des pratiques, 2) la sélection des pratiques novatrices, 3) la documentation d'au moins trois des pratiques estimées les plus inspirantes parmi celles inventoriées.

3.1 Inventaire des pratiques

Nous avons réalisé une enquête téléphonique auprès des responsables des diverses instances régionales responsables du loisir pour les personnes handicapées (associations régionales pour le loisir des personnes handicapées/ARLPH et unités régionales de loisir et de sport/URLS), d'un échantillon de directeurs de loisir de diverses municipalités québécoises (incluant les huit grandes villes) et de membres du Réseau municipalités accessibles. Cette enquête visait à faire l'inventaire des approches et outils utilisés (avant, pendant et après l'été) pour soutenir l'intégration des jeunes ayant des incapacités dans les camps de jour. Elle comportait des questions fermées et des questions ouvertes, ces dernières permettant d'approfondir certaines approches mentionnées par les répondants.

C'est une équipe d'étudiants au baccalauréat qui a effectué la collecte de données, sous la supervision de la chercheuse principale et avec le soutien de l'AQLPH pour faciliter la collaboration du milieu associatif et municipal.

Nous présenterons une analyse descriptive qui présente les données par région. Une analyse de contenu, réalisée à partir des questions ouvertes, complètera cette description. Une triangulation des données permettra ensuite de faire des recoupements entre les diverses modalités qui pourraient être mises à profit.

3.2 Sélection des pratiques inspirantes

L'équipe de recherche a identifié certaines pratiques qu'elle jugeait plus inspirantes. Un comité de pilotage composé de divers acteurs clés (Réseau municipalités accessibles, OPHQ, Association des camps du Québec, Association québécoise du loisir municipal et Division du loisir et du sport du MEES) devait sélectionner trois pratiques parmi les six retenues, mais nous avons décidé plutôt de réaliser six études de cas.

3.3 Documentation des pratiques les plus inspirantes

Les six pratiques les plus inspirantes ont été documentées en suivant l'approche d'études de cas de Yin (2009). Cette méthode a permis d'approfondir la compréhension des approches retenues et de dégager les éléments clés des diverses interventions et processus de gestion qui les composent. Il s'agissait surtout de comprendre le contexte et les conditions des diverses approches pour savoir dans quelle mesure elles pourraient être généralisées ou convenir à d'autres milieux.

Des entrevues semi-dirigées ont ainsi été réalisées avec divers acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ces pratiques ou en ayant bénéficié. Parmi ces acteurs, on retrouvait des intervenants du milieu municipal (ex. : directeur de loisir, coordonnateur de camp de jour), des animateurs, des accompagnateurs, des intervenants du milieu communautaire ou associatif, des intervenants du milieu de la santé et des services sociaux (CLSC, CRDP, CRDI), ainsi que des parents de jeunes ayant des incapacités.

Chacune des approches a été analysée de façon individuelle afin d'en documenter tant les processus et interventions proposées que les conditions dans lesquelles l'approche a été développée. Un premier traitement des données visait à faire une analyse descriptive. Cette opération a aussi permis d'identifier les outils ou processus de gestion associés à chacune des étapes du cycle de l'intégration tel que défini dans le cadre de référence *Vers une intégration réussie dans les camps de jour* (AQLPH, 2016). Nous avons ensuite analysé les entrevues selon la méthode de l'analyse de contenu pour dégager les facteurs déterminants du succès de l'approche. Cette analyse de contenu a permis de mettre en lumière les éléments facilitants et limitants de l'approche, ainsi que les outils ou processus développés.

À partir des analyses de cas, une analyse croisée a ensuite été réalisée afin de comparer les diverses approches inspirantes entre elles et d'en dégager des aspects communs et des éléments de complémentarité.

4. Résultats

Les résultats seront présentés suivant les deux principales démarches de collecte des données réalisées pour cette étude, à savoir le sondage téléphonique auprès de divers acteurs impliqués dans l'intégration en camp de jour de jeunes ayant des incapacités et les études de cas de pratiques inspirantes dans ce domaine.

4.1 Sondage téléphonique

Comme décrit précédemment, la première partie de la recherche consistait à inventorier les pratiques en matière de soutien à l'intégration auprès des diverses instances régionales, d'organismes spécialisés et de municipalités que le comité de pilotage avait ciblées pour leurs possibles pratiques inspirantes.

4.1.1 Participation au sondage

Au total 37 organisations ont été contacté et de ce nombre 22 ont accepté de répondre au sondage téléphonique au complet et ont répondu plus sommairement ne s'impliquant pas vraiment dans le soutien à l'intégration en camp de jour. Au cours de l'été et l'automne 2016, 23 entrevues semi-dirigées ont ainsi été menées auprès de municipalités (12), d'Associations régionales de loisir pour les personnes handicapées (ARLPH) (9), d'une organisation ainsi qu'une Unité régionale de loisir et de sport (URLS). Ces entrevues ont été menées dans treize régions du Québec et ont regroupées divers types d'organisations. Les tableaux 1 et 2 apportent plus de détails sur les caractéristiques des répondants au sondage.

Tableau 1 : Types d'organisations participantes au sondage téléphonique

Types d'organisation	Nombre de milieux contactés	Nombre de milieux ayant accepté
ARLPH	12	9
URLS	3	2
Municipalités	18	12
Autres organismes	3	3
Total	37	26

Tableau 2 : Répartition des répondants au sondage par région

Régions	Nombre d'organisations contactés	Nombre d'organismes ayant participé
Bas Saint-Laurent	1	1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4	3
Capitale-Nationale	2	2
Mauricie	4	4
Estrie	2	1
Montréal	2	0
Outaouais	2	1
Abitibi-Témiscamingue	1	1
Côte-Nord	1	1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3	2
Chaudière-Appalaches	2	1
Lanaudière	3	3
Laurentides	1	1
Montérégie	6	3
Centre-Du-Québec	2	2
13 régions au total	37	26

4.1.2 Résultats du sondage

Plusieurs constats se dégagent du sondage téléphonique quant aux processus et façons de faire en matière de planification, de mise en œuvre et d'évaluation au chapitre de l'intégration d'enfants avec des limitations dans les camps de jour. D'emblée, il faut mentionner qu'il y a autant d'approches que de milieux. En effet, bien qu'il y ait des points communs, chaque milieu a mis au point un processus de gestion particulier.

Les prochaines sections dressent un portrait général des pratiques relevées dans les organisations ayant participé au sondage téléphonique en matière de planification, de mise en œuvre et d'évaluation.

4.1.2.1 PLANIFICATION

La planification de l'intégration d'enfants avec des limitations dans les camps de jour comporte plusieurs étapes : i) démarches préalables, ii) processus d'inscription, iii) ententes et collecte de renseignements, iv) préparation des accompagnateurs, des animateurs et des jeunes.

i) Démarches préalables

Que le camp de jour ou l'intégration soit planifié par une ville, une organisation, une ARLPH ou une URLS, certaines démarches sont entreprises plusieurs mois avant l'été, parfois même avant le début de l'hiver. On relève parmi ces démarches préalables l'embauche d'un personnel-cadre spécialisé (coordonnateurs ou intervenants), des ententes de financement et la promotion du service.

Les méthodes de promotion diffèrent d'un milieu à l'autre lorsqu'il est question de communication avec les parents; on communique généralement par téléphone ou par courrier. Les URLS et les ARLPH communiquent peu avec les parents puisqu'ils ne sont pas prestataires du service. Leur implication se situe plutôt du côté financier ou en formation (offre de formations spécialisées).

ii) Processus d'inscription

Le processus d'inscription varie. Soit les parents inscrivent leurs enfants ou leurs adolescents directement dans un camp de jour régulier en mentionnant le besoin d'accompagnement, soit la demande d'accompagnement ou d'intégration se fait via des organismes spécialisés. Certains parents font aussi une demande d'accompagnement directement à l'instance régionale. Une ville procède différemment en utilisant un formulaire unique pour toutes les activités de loisir offertes, qu'il s'agisse de camp de jour ou de soccer par exemple.

La plupart des organisations ont néanmoins recours à un formulaire que doivent d'abord remplir les parents. Certaines villes organisent des rencontres avec les parents pour un partage d'informations ou faire un jumelage personnalisé entre accompagnateurs et jeunes qui convient bien aux besoins de ces derniers.

iii) Ententes et collecte de renseignements

La collecte de renseignements sur le jeune pour optimiser son intégration est une préoccupation commune des divers milieux. Dans le but de recueillir le plus de renseignements possible, plusieurs acteurs interviewés ont mentionné avoir conclu des partenariats avec des écoles ou le réseau de santé publique. Ainsi, avant le camp de jour, différents intervenants auprès des enfants ou des adolescents inscrits sont appelés à partager des informations susceptibles de soutenir leur intégration. Bien que pratiquée par plusieurs organisations, cette démarche ne s'inscrit pas toujours dans un protocole d'entente clairement établi entre les organismes responsables des camps de jour (municipalités ou autres) et les commissions scolaires ou le réseau de la santé; il arrive qu'elle repose uniquement sur la bonne volonté de chaque partie.

Cette pratique est cependant systématique dans certains milieux, qui demandent les renseignements pertinents sur le formulaire d'inscription ou sur un formulaire distinctif. On demande par exemple à l'intervenant du réseau de la santé ou de l'équipe-école de fournir des renseignements sur des besoins spécifiques de l'enfant ou de l'adolescent qu'il connaît, d'identifier des facilitateurs ou des perturbateurs connus, et parfois même de suggérer le ratio de jumelage (un pour un, un pour deux, etc.) nécessaire pour le bon fonctionnement du jeune.

Certains des acteurs interviewés ont mentionné que, même si le processus d'inscription est au point, leur organisation ne peut accepter toutes les demandes reçues en bonne et due forme, faute de ressources financières et humaines.

iv) Préparation des accompagnateurs, des animateurs et des jeunes

La préparation comprend la plupart du temps une formation spécifique pour les accompagnateurs. Cette formation est offerte de diverses façons et par divers acteurs : les instances régionales avec la Formation nationale en accompagnement (FACC), le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS), l'Association des camps du Québec (ACQ) avec son service Remue-Ménages et le programme DAFA (Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur).

Certaines villes choisissent d'engager des accompagnateurs qui étudient dans un domaine connexe, par exemple en éducation spécialisée ou en adaptation scolaire.

Si les jeunes sont intégrés dans des camps de jour régulier, les animateurs reçoivent une formation de type sensibilisation dans plusieurs des milieux interrogés.

La préparation inclut aussi la transmission de renseignements à l'accompagnateur sur les jeunes qu'ils auront à prendre en charge au cours de l'été. Dans ce contexte, les accompagnateurs ont généralement accès aux formulaires d'inscription. Une ville offre un cahier d'informations sur les jeunes dans lequel on indique leurs limitations ou leurs déficiences et on propose des outils d'intervention appropriés à chacun.

Une pratique courante consiste à organiser des rencontres entre les parents, les accompagnateurs et les jeunes. Les animateurs ne rencontrent généralement pas les jeunes ni les parents, et, selon les entrevues réalisées, ne reçoivent pas d'informations sur les jeunes préalablement. Ils ont

l'occasion de connaître les jeunes et leurs besoins dans les premiers jours du camp et au fil de l'été.

4.1.2.2 MISE EN ŒUVRE

Une fois le processus de planification complété, s'amorce la mise en œuvre du camp de jour en tant que tel. Cette étape comporte des actions spécifiques pour i) soutenir l'intégration des jeunes, ii) soutenir les accompagnateurs, iii) soutenir les animateurs, et iv) intervenir en cas de crise.

i) Moyens de soutien à l'intégration des jeunes

Pour permettre aux jeunes de vivre une expérience positive, les villes, les ARLPH, l'URLS et l'organisation interviewés mettent en place plusieurs moyens. Ainsi, tant dans les camps de jour spécialisés que dans les camps de jour réguliers qui accueillent des jeunes ayant des limitations, on encourage fortement l'offre de programmes et d'activités adaptées, et on soutient les accompagnateurs de façon à ce qu'ils assurent une participation optimale des jeunes aux activités. Plusieurs répondants ont signalé l'importance de ne pas laisser de jeunes au camp au moment des sorties ou de ne pas exclure quelques-uns de certaines activités. On a parfois recours à un système d'émulation ou à des méthodes de renforcement pour susciter des comportements positifs et participatifs.

Le suivi est généralement assuré, de façon quotidienne, par un livret de communication qu'on remet aux parents et par des comptes rendus verbaux à ces derniers. En cas de besoin, certaines villes communiquent avec les professionnels qui interviennent auprès des jeunes durant l'année ou avec des organismes spécialisés. Une ville dresse un bilan de mi-été pour chaque jeune à l'aide de rapports des accompagnateurs.

ii) Moyens de soutien aux accompagnateurs

Pour appuyer les accompagnateurs dans leurs tâches, plusieurs organisations leur offrent différents outils. Par exemple, les accompagnateurs peuvent avoir accès à un supérieur immédiat comme un intervenant spécialisé ou un coordonnateur pour les soutenir dans leurs interventions, ou encore ils peuvent faire appel directement à l'intervenant du jeune, à des organismes spécialisés ou à l'instance régionale.

Certaines villes ont recours à d'autres moyens. Une ville effectue une rotation d'accompagnateurs et une autre se sert de plans d'intervention personnalisés et d'un tableau avec des pictogrammes. Plusieurs prestataires de services organisent des réunions d'équipe avec les accompagnateurs.

iii) Moyen de soutien aux animateurs

Les rencontres d'équipe quotidiennes ou avec les responsables de la coordination du camp de jour semblent être les principaux outils formels mis en œuvre pour soutenir les animateurs responsables de jeunes ayant des incapacités.

iv) Processus d'intervention en cas de crise

Quel que soit le contexte, on convient généralement d'une gradation des mesures à prendre. Si un intervenant spécialisé, un coordonnateur ou un autre responsable du camp de jour est présent, c'est à lui que fera d'abord appel l'accompagnateur. Par la suite, on pourra contacter les parents du jeune de même que son intervenant du réseau de la santé.

On utilise parfois des pictogrammes (cartons avec des images significatives pour les jeunes). Dans certains camps de jour, on met à la disposition des accompagnateurs une salle d'intervention ou de contention. Au besoin, on effectue un retour sur la situation avec les accompagnateurs et les animateurs, en fin de journée ou lors de la rencontre d'équipe.

L'expulsion est une mesure de dernier recours qui est généralement précédée d'un avis verbal et d'un avis écrit. Une ville mentionne qu'elle préconise le retrait du jeune pendant une journée après les avis et avant l'expulsion définitive.

4.1.2.3 ÉVALUATION

De façon générale, et peu importe le contexte, on dresse un bilan à la fin de l'été. Le plus souvent, ce sont les accompagnateurs qui font ce bilan, pour chaque jeune. Il arrive cependant qu'on y associe l'intervenant du service de santé, ainsi que le responsable ou le coordonnateur du camp.

Selon le contexte, le bilan général peut être remis aux villes ou aux MRC. Les bilans individuels des jeunes peuvent être remis à leurs intervenants et à leurs établissements scolaires, ou encore aux institutions spécialisées qu'ils fréquentent.

Certains de ces bilans contiennent des recommandations, qui peuvent porter sur le fonctionnement du camp, les activités, les réussites ou les difficultés et les besoins d'accompagnement.

4.2 Résultats des études de cas

Six études de cas ont été réalisées. Les entrevues à cette fin ont été effectuées avec diverses personnes dans tous les milieux sélectionnés. La présentation des résultats de cette démarche qualitative débutera par une description des cas. Un sommaire des divers outils suivra, avant l'analyse intercas.

4.2.1 Participation aux études de cas

On note une diversité de fonctions des personnes interviewées pour les études de cas, cette diversité s'appliquant à chaque cas. Les points de vue offrent donc une perspective plus complète.

Tableau 3 : Participation aux études de cas

Cas	Parents	Accompagnateurs /animateurs	Intervenants spécialisés	Gestionnaires	Total
Cas 1	1	3	1	1	5
Cas 2	1	2	0	2	5
Cas 3	1	3	1	6	11
Cas 4	1	2	0	1	4
Cas 5	1	1	0	2	4
Cas 6	2	0	2	2	6
Total	7	11	4	14	36

4.2.2 Description des cas

Une présentation globale permettra d'abord de positionner les études de cas les unes par rapport aux autres et de mettre en relief les aspects contextuels communs et divergents. On analysera ensuite les résultats plus en profondeur de chacun des cas, ce qui permettra de dégager des pratiques inspirantes et de faire ressortir les conditions dans lesquelles elles ont pu émerger.

4.2.2.1 Présentation globale des six cas

Les six cas retenus peuvent être regroupés par deux selon certaines caractéristiques et l'organisme qui a exercé un leadership important dans ce qui a mené à la mise en œuvre de l'approche inspirante.

Ainsi, deux cas relèvent de l'initiative de municipalités. Ces deux municipalités ont décidé d'offrir des ressources de soutien à l'inclusion en engageant des professionnels pour assurer le soutien aux accompagnateurs. Ces initiatives s'inscrivaient plus largement dans une vision d'inclusion des jeunes ayant des incapacités. Elles se démarquaient aussi par une collaboration étroite entre animateurs et accompagnateurs au sein même des camps de jour.

Dans deux autres cas, l'approche inspirante relevait de l'initiative d'une intervenante du réseau de la santé qui avait su soutenir le développement de partenariats porteurs. On relève des points communs entre ces deux cas, soit la force de l'apport significatif de chacun des partenaires selon leur expertise ainsi que la flexibilité dans l'organisation des services.

Les deux derniers cas relevaient de l'initiative d'une association régionale de loisir pour les personnes handicapées. Ils se caractérisent par un accompagnement des municipalités avec un soutien professionnel et le développement de certains outils susceptibles de favoriser l'intégration des jeunes en camp de jour.

4.2.2.2 Présentation individuelle de chaque cas

Les prochaines sections présentent les pratiques inspirantes une à une. Cette présentation débute par un historique et une description qui mettent en lumière diverses caractéristiques du cas. Suivent une analyse du cas, ainsi qu'un tableau récapitulatif des faits saillants et une liste des principaux outils.

Cas 1 : Approche de soutien spécialisé à l'intégration

Historique et description

Cette première approche inspirante a émergé de l'initiative d'une instance régionale responsable du loisir pour personnes handicapées. Cet organisme était préoccupé par le fait que trop souvent des jeunes ayant des incapacités étaient exclus des camps de jour, notamment en raison de problèmes de comportement. L'organisme désirait proposer des mesures pour soutenir et maintenir l'intégration réussie des jeunes ayant des incapacités en camp de jour. C'est ainsi que le programme *Approche de soutien spécialisé à l'intégration*¹ a vu le jour et a été offert aux municipalités et à des organismes communautaires de la région.

L'instance régionale fait la promotion de ce programme auprès de l'ensemble des municipalités et des organismes communautaires de la région. La participation est volontaire. Certaines municipalités et certains organismes communautaires refusent ce service, alors que d'autres y ont recours et semblent très satisfaits. Pour certains, ce programme répond à un besoin criant :

« Ça n'a pas de prix en fait... L'été, comme les ressources sont plus limitées, c'est difficile d'avoir accès à des intervenants au CLSC ou d'avoir accès à des organismes qui sont spécialisés. Donc, pour nous, c'est vraiment le format parfait d'aide pour les camps de jour. » — Une intervenante du milieu municipal

Le programme propose un soutien dès le début du processus. Une intervenante du milieu municipal raconte que l'équipe est venue *« dans un premier temps lui expliquer ce que c'est le programme d'accompagnement, lui apporter un peu de soutien au niveau légal [...], les grandes attentes envers les municipalités à propos de l'accompagnement. »*

On offre ensuite de l'aide pour préparer les formulaires d'inscription en partant du matériel déjà utilisé dans les municipalités ou les organismes communautaires, et en proposant des améliorations, comme l'exprime une intervenante du milieu municipal : *« Il [l'intervenant de l'instance régionale] m'a partagé certaines pratiques gagnantes. Ensuite, j'ai eu de l'aide pour évaluer un peu les candidatures. On a regardé ensemble les inscriptions que j'avais eues. Donc, j'ai vraiment eu un soutien dès le début du déploiement du programme d'accompagnement. »*

Une des intervenantes de l'instance régionale explique ainsi sa contribution avant le début du camp :

« Mes tâches en général étaient de venir dans les milieux, dans les camps de jour qui m'étaient assignés. J'avais 11 ou 12 camps. On allait rencontrer les camps de jour, souvent on commençait par une démarche téléphonique ou par courriel. Ensuite, on rencontrait souvent la coordonnatrice du camp ou les chefs d'équipe, on voyait les cas prioritaires d'enfants qui étaient ciblés. Souvent c'étaient ceux qui l'année dernière avaient été exclus des camps de jour pour des comportements inadéquats, puis on voulait assurer un suivi... Souvent aussi, on avait des notes

¹ Le nom du programme a été changé pour préserver l'anonymat des modèles retenus et s'attarder davantage au contenu qu'aux lieux, organismes ou personnes impliqués.

par rapport à l'année précédente, on voulait vraiment se baser sur ces écrits-là pour pouvoir assurer vraiment une continuité. » (Intervenante instance régionale)

Ainsi, avant même le début du camp de jour, les intervenants de l'instance régionale se soucient de comprendre les jeunes auprès desquels on aura à intervenir. Leur but est clair : permettre et maintenir une intégration harmonieuse de tous les jeunes ayant des incapacités pour la durée totale du séjour en camp de jour.

L'application du programme se poursuit avec la formation des accompagnateurs. Des frais par accompagnateur se rattachent à cette formation, ce qui peut limiter le nombre de personnes que la ville y inscrira. Cette formation fait toutefois une différence, comme le montre ce témoignage :

« C'est un huit heures très condensé, [...] on passe la matière, on parle, on passe la matière, on parle. Il donnait quelques conseils, comme comment transporter quelqu'un en chaise roulante, comment le prendre sur la chaise roulante pour l'asseoir quelque part d'autre.... Il nous a montré des techniques d'intervention avec les jeunes. C'est très condensé, mais c'était super bien. »

— Un accompagnateur

Outre l'information sur les différents types de déficiences et les moyens d'intervention auprès des jeunes afin de limiter les exclusions, le soutien aux accompagnateurs vise à leur transmettre une approche centrée sur la personne qui les amène à voir le jeune au-delà de ses difficultés et à le soutenir pour qu'il vive une expérience positive au camp de jour. *« Regarder ce qu'il aime, prendre un moment pour demander au jeune : qu'est-ce que tu aimes? [...], Quel jeu tu aimes? Puis, vraiment revenir là-dessus, puis t'en servir. Un système de motivation. Puis les outils nécessaires. »* — Un accompagnateur

Cette formation se complète de la présentation d'une boîte à outils que les intervenants de l'instance régionale ont élaborée : *« On a une vingtaine d'outils de créés, des routines, des systèmes d'émulation, des outils de gestion de stress ou de la colère, etc. On les proposait, selon ce qu'on croyait être le plus opportun »,* dit un intervenant.

La diversité de ces outils est un élément qui ressort des propos des personnes interviewées : *« On avait quand même une belle panoplie d'objets [...], le "time-timer", des trucs pour faire des antistress avec des ballons, des trucs intéressants là. »* — Un accompagnateur

Ces outils apparaissent fort utiles aux accompagnateurs : *« Mais moi j'aime ça, moi j'aime ça des outils, là! À ma première année, j'étais comme WOW! Je découvre comme tout plein de choses. »*
— Un accompagnateur

La portée de cette boîte à outils est toutefois intimement liée au budget accordé à l'achat d'outils par la ville.

Par ailleurs, les accompagnateurs reçoivent de l'information sur le jeune qui leur sera jumelé pour l'été. Il s'agit de la fiche remplie par le parent au moment de l'inscription. Un élément intéressant ici est l'ouverture de la ville à accepter que le parent personnalise cette fiche. Une maman nous expliquait comment elle était partie du modèle de base pour élaborer, avec l'aide d'une

intervenante de l'instance régionale, un document reprenant l'ensemble des informations de la fiche, mais présentant le jeune d'une façon plus personnelle. Elle expliquait que cette approche permettait de mieux présenter son enfant, ses difficultés certes, mais aussi ce qu'il aimait, comment il était, sa personnalité. Ce document lui apparaissait pertinent pour bien présenter son enfant en l'absence d'un intervenant du CRDI ou du CLSC auprès de celui-ci; comme l'école était terminée, l'intervenant scolaire ne pouvait non plus rencontrer l'accompagnateur pour lui expliquer comment était son fils. Cette mère a rendu ce modèle disponible à d'autres parents. **L'annexe 1** donne un aperçu de ce document.

Le processus de préparation au camp inclut aussi une rencontre préalable avec tous les jeunes et l'équipe du camp de jour : « *Il y a toujours une rencontre avant que le camp commence au mois de juin, mais pour l'ensemble des enfants qui vont fréquenter le camp. Pas juste pour les enfants qui sont accompagnés* », dit la mère d'un jeune accompagné.

Cette rencontre, la première journée au camp et les connaissances de l'accompagnateur sur le jeune sont des éléments déterminants pour l'intégration éventuelle du jeune au cours de l'été, mais aussi la perception des besoins du jeune par l'accompagnateur :

« La première journée, c'est vraiment la journée déterminante. C'est la journée où tu mets tes limites en faisant des règlements avec lui. Où tu peux faire un contrat aussi [...] Ça marche vraiment bien. [...] la routine bien entendu. [...] Regarder ce qu'il aime, prendre un moment pour lui demander au jeune : "Qu'est-ce que t'aimes? Quel jeu tu aimes?" [...] Revenir là-dessus, puis s'en servir [...] système de motivation. Pis les outils nécessaires. [...] C'est de savoir aussi les problématiques du jeune, [...] mais pas trop se fier à la feuille [...] C'est sûr, [...] en tenir compte dans tes interventions, mais pas [...] limiter le jeune à ça. » — Un accompagnateur

Si la formation reçue et la préparation apparaissent aidantes, elles ne sont pas toujours suffisantes, notamment pour faire face à des situations difficiles. Un accompagnateur mentionne : « *Si tu parles d'une désorganisation, on n'est pas du tout outillé pour ça. Même avec la formation!* » C'est pourquoi l'équipe du programme offre, en cas d'urgence, un soutien gratuit aux municipalités et organismes communautaires membres de l'instance régionale tout au long de l'été. L'implication de l'instance régionale s'exerce donc au quotidien par des soutiens ponctuels sur demande en cas de crise ou de désorganisation importante d'un jeune accompagné. « *Il y a eu des fois où ça a été nécessaire*, dit un gestionnaire d'une ville. *Un intervenant (nom de l'Approche de soutien spécialisé à l'intégration) s'est rendu sur le terrain pour faire de l'observation puis du modelage un peu avec les accompagnateurs.* » Ce soutien se fait dans une perspective formative :

« Chaque semaine on assure un suivi, au niveau des outils qu'on met en place, au niveau de ce qu'on dit aux animatrices. Est-ce qu'elles le mettent vraiment en pratique? Donc, est-ce qu'il y a une acquisition des apprentissages? [...] On joue un rôle-conseil, on fait du modelage quand on vient intervenir. [...] On demande que l'animatrice soit là, on essaye de lui montrer [...], qu'elle l'apprenne aussi, puis qu'elle le fasse par la suite. Le but ce n'est pas de le faire à sa place, mais absolument pas. »

— Un intervenant de l'instance régionale

À ce soutien s'ajoute de la formation continue ciblée sur les difficultés que rencontrent les équipes de camp de jour. Cela se traduit aussi par des rencontres d'équipe hebdomadaires où on offre de la formation personnalisée. Une gestionnaire de la ville souligne que « *ce soutien s'adresse tant aux accompagnateurs qu'aux animateurs qui le désirent* ».

Un autre point important à souligner est que l'aide est offerte non seulement pour les enfants bénéficiant d'un accompagnement, mais aussi pour les autres. Par exemple, devant les difficultés exprimées par les animateurs face à l'encadrement de jeunes ayant un TDAH et ne bénéficiant pas d'un accompagnement, l'instance régionale a préparé et donné une formation sur mesure pendant l'été sur cette problématique.

« Les gens inscrivaient leur enfant avec diagnostic dans le programme régulier. Puis là, on se retrouvait avec un groupe de 15 enfants et dans ce groupe, il y en avait cinq qui étaient diagnostiqués avec un TDAH et qu'on découvrait en cours de route, mais on [ne] le savait pas. Ça devient un peu difficile à gérer pour un animateur qui n'est pas du tout préparé à ça. [Les intervenants de l'instance régionale] voyaient que c'était vraiment un enjeu puis que ça devenait un peu problématique pour l'équipe, bien ils nous montaient une petite formation sur le TDAH pour nous donner des pistes d'intervention, puis après, les animateurs-accompagnateurs pouvaient discuter de leurs cas plus spécifiques. »

— Un gestionnaire d'une ville

Ainsi, l'équipe de l'*Approche de soutien spécialisé à l'intégration* apporte un soutien à la ville pour des problématiques d'intégration que celle-ci soulève comme besoin. Le milieu municipal considère cette ouverture comme grandement facilitante; il se sent écouté et soutenu dans les enjeux auxquels il doit faire face. « *C'était vraiment adapté et adaptable selon ce qui se présentait sur le terrain* », souligne un gestionnaire d'une ville.

Des mesures de suivi avec les parents sont aussi appliquées tout au long de l'été. Une mère explique : « *L'accompagnatrice venait me voir tous les soirs quand j'allais le chercher. Elle me disait comment s'était passée la journée. À la fin, elle m'a remis un petit livret avec des petites notes qu'elle se mettait tous les jours.* »

Le personnel des camps de jour avait accès à une page de groupe Facebook de l'organisme régional où il pouvait poser des questions et visionner des capsules de formation sur certaines problématiques rencontrées en camp de jour.

Au fil des ans, une municipalité s'est dotée de ressources à l'interne pour faciliter la gestion des cas plus difficiles en camp de jour. Une responsable explique avoir engagé des techniciens en éducation spécialisée qui agissent comme une équipe volante sur les divers sites de camps de jour de la ville.

Si le programme semble très apprécié des accompagnateurs et du gestionnaire rencontrés, certains intervenants des camps de jour semblent éprouver certaines réticences à y faire appel, préférant tenter de résoudre leurs difficultés par eux-mêmes, aux dires d'un accompagnateur :

« On sentait qu'ils n'aimaient pas ça, utiliser cette ressource-là, c'est pour ça que cette année je ne l'ai pas tant vu. Je pense qu'il ne s'est pas fait appeler autant qu'il aurait pu. Mais si moi j'en avais eu besoin, [...] je l'aurais tout de suite appelé. »

Toutefois, il ressort des entrevues que devant un problème plus important, le recours à l'équipe de l'*Approche de soutien spécialisée à l'intégration* demeurait une option gagnante. Un accompagnateur raconte comment divers intervenants ont tenté de résoudre un problème avant de finir par faire appel à l'équipe spécialisée : *« Bien là, la TES [technicienne en éducation spécialisée, puis après ça a été la responsable de camp. Là, la responsable de camp ça ne marchait pas, puis la coordonnatrice. Puis là, comme ça ne fonctionnait pas, il a fallu vraiment faire appel à [l'intervenant de l'instance régionale]. »* Ainsi, la disponibilité d'un soutien professionnel apparaît encore comme un complément important pour une intégration optimale.

À la fin de l'été, les parents étaient invités à faire un bilan de leur expérience du camp. Puis, l'équipe de l'*Approche de soutien spécialisée à l'intégration* faisait un bilan des démarches réalisées et préparait l'année suivante. Ce bilan inclut évidemment tous les jeunes accompagnés, mais il s'attarde plus globalement à l'organisation du camp de jour et à la perception du soutien apporté par l'instance régionale :

« On revoit les cas qui ont été les plus difficiles : qu'est-ce qui a été fait avec ces enfants-là? Qu'est-ce qu'on fait, qu'est-ce qu'on va faire l'année prochaine, est-ce qu'ils ont des attentes par rapport à nous pour l'année prochaine? Comment s'est déroulé leur été en général? »

— Une intervenante de l'instance régionale

« Souvent on fait des recommandations pour l'été, pour l'autre été. Comme à [nom du camp], ils n'ont pas de local de retour au calme, on demande si c'est possible d'en mettre un à la disposition ou si, à l'autre camp de jour, ils en ont un. Peut-être pourraient-ils mettre les enfants qui en ont besoin dans l'autre local! »

— Une intervenante de l'instance régionale

Les entrevues montrent que d'autres éléments restent à développer ou à consolider en matière de soutien à l'intégration. Être mieux outillé pour expliquer l'accompagnement aux élus est aussi une préoccupation importante, selon une gestionnaire des loisirs dans une municipalité : *« Il y en a qui ne savent même pas comment aborder le concept de l'accompagnement avec leurs élus. On n'est pas rendu à mettre en place un coffre à outils d'accompagnement avec des objets qui peuvent aider les jeunes avec telle ou telle déficience et telle limitation. On n'en est pas là. »*

Cette gestionnaire soulignait également le besoin d'un lieu d'échanges entre municipalités pour discuter des difficultés de mise en œuvre d'un programme d'accompagnement, mais aussi pour partager les bons coups.

En somme, d'un point de vue général, l'accompagnement offert par l'*Approche de soutien spécialisée à l'intégration* apparaît des plus utiles tant par son contenu que par sa méthode. Une responsable municipale note la souplesse du programme : *« Ils s'adaptent à chacune de nos*

réalités. Ils sont toujours disponibles pour minimalement répondre à nos questions, le temps de dégager quelqu'un s'il y a vraiment un besoin qu'ils viennent sur le terrain. »

Compétence, souplesse et disponibilité sont les trois qualificatifs qui décrivent le mieux les forces de l'*Approche de soutien spécialisé à l'intégration*.

Analyse

Ce premier cas se démarque par la qualité et la complétude du soutien professionnel offert par l'instance régionale aux municipalités qui en font la demande. Le soutien dès les démarches préalables au camp de jour jusqu'à la fin des activités de l'été assure une continuité. La souplesse de l'approche est remarquable du fait de l'ouverture à prendre en compte les besoins de chaque milieu, comme en témoigne le soutien destiné à résoudre les difficultés que posent des enfants ne bénéficiant pas d'accompagnement.

Cette vision inclusive des besoins est sans l'ombre d'un doute une approche inspirante, car elle permet de s'ajuster plus finement aux besoins des équipes des camps de jour et crée un fort lien de confiance entre celles-ci et l'instance régionale.

Cette approche demande toutefois une équipe forte et très bien formée au sein de l'instance régionale. Cette compétence dépasse le savoir-faire des intervenants auprès des personnes ayant des limitations, car elle exige aussi un savoir-faire important en coaching auprès d'autres intervenants (responsables ou coordonnateurs de camp, accompagnateurs, animateurs, parents). L'idée dominante demeure de permettre à tous les intervenants auprès des enfants d'acquérir une autonomie dans leurs interventions pour soutenir l'intégration de jeunes ayant des limitations, et en particulier ceux qui présentent des comportements défis.

Faits saillants

- Accompagnement du milieu dès les premières démarches de mise en œuvre jusqu'après la fin du camp de jour
- Approche personnalisée et adaptée à la réalité et aux besoins de chacun des milieux
- Formation initiale et sur mesure tout au long de l'été
- But d'autonomisation des accompagnateurs
- Disponibilité et compétences des intervenants de l'*Approche de soutien à l'intégration*

Outils inspirants

- Approche personnalisée de présentation du jeune avec des incapacités
- Boîte à outils pour les accompagnateurs (voir liste d'exemples d'outils en annexe 2)
- Contenu des formations

Cas 2 : Municipalité de moyenne envergure en région éloignée de grands centres urbains

Historique et description

La municipalité X propose un modèle de camp de jour inclusif intégrant les enfants ayant des incapacités dans les camps de jour réguliers depuis 2002. La mise en œuvre de ce modèle venait répondre à l'obligation légale d'intégration des jeunes avec des incapacités et traduisait une sensibilité particulière de la municipalité à mieux servir cette clientèle. Une conseillère communautaire explique bien cette philosophie d'intégration :

« La Ville en tant que telle se doit de desservir l'ensemble de ses citoyens équitablement. Là on parle de camps de jour, mais tous nos services sont concernés. C'est le devoir d'une municipalité d'être inclusive pour permettre à tous ses citoyens de jouir de la même offre de service. Pour nous, c'est important d'en arriver à ce que tout le monde ait la même chance d'accéder à ce service-là de camp d'été. »

Cette municipalité a créé un poste permanent d'agent de projet qui travaille de concert avec le responsable des camps de jour de la Ville pour assurer une intégration réussie des jeunes avec des incapacités. La conseillère communautaire indique que cette employée *« s'occupe du développement du volet accompagnement du plan d'action visant l'intégration des personnes handicapées. Elle est donc en charge de tout ce qui touche le programme d'accompagnement, du début à la fin des camps de jour »*. L'agente de projet précise elle-même ses tâches :

« Il y a moi, en aval du camp, qui s'occupe de tout : l'inscription, les demandes d'admission, faire les jumelages, cédule la rencontre parent-accompagnateur pour qu'il y ait déjà une première prise de contact entre le parent, l'accompagnateur et idéalement l'enfant lorsqu'il peut être présent. »

Dans ce modèle, on a quatre camps qui bénéficient chacun d'une équipe de soutien composée du responsable de camp, d'un intervenant responsable des accompagnateurs (IRA) et d'un ou deux coordonnateurs. Chaque IRA, embauché pour l'été, prend en charge, dans son secteur, le soutien terrain en intégration. Son rôle est de s'assurer que les accompagnateurs ont tous les outils et informations nécessaires à l'encadrement de leurs jeunes. L'IRA est également le lien avec l'agente de projet, qui précise ses tâches :

« Agir comme personne-ressource pour l'équipe des camps de jour, superviser l'intégration et l'encadrement des clientèles spécifiques, encadrer les accompagnateurs et les soutenir dans leurs interventions, soutenir les moniteurs pour la gestion de groupe et la discipline. [...] Observer les enfants et fournir les outils nécessaires au besoin pour les animateurs et les accompagnateurs lors d'interventions, tenir un document contenant chacune des observations et interventions. Intervenir auprès des jeunes lors de situations de crise. »

La promotion du programme d'accompagnement en camp de jour s'effectue par divers canaux. On contacte notamment les intervenants du milieu de la santé et les familles qui ont eu recours au

programme l'été précédent. L'affiche des camps de jour fait également la promotion du programme. Les actions ont pour but de rejoindre le plus d'enfants possible en situation de handicap, comme le décrit la responsable des camps :

« On fait toujours une rencontre avec les différents représentants du réseau de la santé pour leur parler du programme d'accompagnement dans les camps de jour, pour qu'eux puissent en parler aux parents puis aux enfants qu'ils chapeautent durant l'année. [...] C'est une bonne façon de faire connaître notre programme, puis de planifier nos besoins parce que là, les demandes arrivent. »

L'agente de projet, en vertu du plan d'action visant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH), siège à un comité consultatif formé de représentants d'organismes qui œuvrent auprès de personnes handicapées. *« En effet, dit l'agente, on a besoin de trucs pour tel ou tel type de déficience. Je pourrais faire appel à ce comité-là, aux personnes pour avoir différents trucs parce qu'ils ont beaucoup d'expérience avec ce type de clientèle-là. »* Dans le cas des jeunes autistes, certains accompagnateurs proviennent directement de la Société de l'autisme pour les accompagner durant le camp de jour.

Toutes les familles suivent le même processus d'inscription. Les parents d'enfants accompagnés ont un formulaire à remplir avant la mi-avril pour détailler les différents besoins de leurs enfants. Dans ce formulaire, ils précisent le ratio et le groupe d'âge idéaux pour l'enfant. Cependant, ce formulaire ne fait pas office d'inscription puisqu'ils doivent inscrire leur enfant la même journée que tous les autres enfants. Ce formulaire est néanmoins très utile pour organiser les jumelages et planifier l'embauche de personnel; il permet aussi d'en apprendre davantage sur chaque jeune et d'assurer un accompagnement adéquat et adapté à ses besoins.

Après l'inscription, le responsable de camp et l'agente de projet évaluent les besoins en ressources humaines, et procèdent à l'embauche et à la formation des accompagnateurs. Avant le début du camp, le parent et l'accompagnateur se rencontrent pour briser la glace et discuter. Une accompagnatrice explique :

« Avant le camp de jour, la rencontre avec les parents de nos jeunes accompagnés [...] c'est la rencontre de tous les parents de tous les groupes et tous les âges c'est ça qui viennent pour s'informer si le camp de jour, comment ça va se passer pis toute ça. Nos parents de jeunes y viennent aussi, y viennent nous rencontrer individuellement dans le fond, pis on a comme un petit questionnaire qu'on peut préparer ou qui nous donne ou peu importe. Pis au préalable on a lu la fiche de nos jeunes pour après s'informer, quand on a des questions on leur demande, aussi on les rassure les parents. »

Avec les années, une philosophie de travail commune s'est développée entre accompagnateurs et animateurs. Aussi bien les animateurs que les accompagnateurs reçoivent une formation en animation et en accompagnement. L'accompagnatrice poursuit :

« Si on ne veut pas que le jeune accompagné soit laissé dans le coin de la salle, on a besoin de plus que juste un accompagnateur qui va veiller à ses premiers soins puis l'encadrer de façon particulière. On a besoin que toute l'équipe des camps de

jour soit au courant de c'est quoi les jeunes à défi, puis comment on les intègre avec les autres amis, puis comment on va choisir nos activités et s'assurer qu'elles sont pour tous. »

Les IRA offrent ces formations et sont présents en soutien durant tout l'été. Auparavant, la formation offerte décrivait sommairement l'ensemble des déficiences. Un été, une intervenante a pris l'initiative d'offrir une formation personnalisée aux animateurs et aux accompagnateurs en ciblant seulement les types d'incapacités affectant les enfants inscrits. Lorsqu'elle a appris cette initiative, l'agente de projet l'a reconnue et l'a appliquée aux autres secteurs :

« Je trouvais que c'était une bonne pratique à mettre en application parce qu'en fait on n'est jamais trop outillé, ça c'est sûr. Puis c'était de permettre à toute l'équipe, dans toute sa globalité, de s'assurer que l'enfant qui vit avec une limitation jouisse pleinement de son expérience de camp. »

On a aussi élaboré plusieurs outils avec les années, selon les besoins des jeunes : formulaire d'inscription, code de vie, journal de bord, pictogramme, minuterie (« Time Timer »), etc. La salle de retrait est un outil disponible pour aider l'enfant à décompresser en situation de crise. Dans la section des camps de jour sur le site de la Ville, on retrouve un volet consacré aux personnes handicapées (formulaires, explication du programme d'accompagnement, etc.). On a aussi produit un cartable d'interventions, dans lequel on conserve les rapports et le journal de bord; on peut ainsi faire le suivi des jeunes et des approches qui ont fonctionné ou non avec eux durant l'été. Ce cartable rassemble en plus tous les outils nécessaires pour soutenir l'intégration des jeunes ayant des incapacités. L'agente de projet précise :

« Chaque intervenante de chacun des camps a un cartable d'interventions dans lequel il y a tous les outils qui pourraient être nécessaires durant l'été. À l'aide d'une table des matières, elle va retrouver toutes les informations pour tous les types de déficiences et les conditions médicales, les types de déficience. Ensuite, il y a les genres d'interventions et les pistes d'intervention. C'est à ça que, au besoin, l'accompagnateur ou l'intervenant va se référer pour aller chercher des outils pour intervenir avec un enfant. »

La coordonnatrice et les animateurs de chaque camp effectuent la planification des activités. Ils ne consultent pas les accompagnateurs ni les IRA directement, mais il y a une réflexion pour que tous les jeunes du camp puissent les pratiquer.

Durant l'été, les accompagnateurs prennent parfois part à l'animation et interviennent seulement si nécessaire. Il n'y a pas de distinction entre les jeunes dans le groupe, comme le souligne une accompagnatrice : *« Les animateurs s'occupent du groupe, mais aussi de mes jeunes. Par exemple, si je vais aux toilettes ou quelque chose de même, ce n'est pas leurs jeunes et mes jeunes, dans le fond c'est nos jeunes. »* Si un problème survient, un canal de communication permet toujours aux accompagnateurs de se tourner vers l'IRA de leur secteur et vers les parents du jeune pour trouver une solution. Les parents sont en contact quotidien avec les accompagnateurs au moyen d'un cahier de communication, comme l'explique une mère :

« Ils avaient instauré un genre de petit coupon qui nous expliquait les journées. Tout ça c'était bien parce que moi, souvent je la laisse le matin, l'accompagnatrice qui s'occupe d'elle n'est pas là parce qu'elle commence à 9 heures, puis mon conjoint va la chercher, mais ce n'est pas toujours elle qui est là non plus. »

Si les IRA ne sont pas en mesure de répondre, l'agente de projet peut venir en aide en ajoutant un regard extérieur à la situation. Si le problème est plus ardu à résoudre, un contact peut être établi avec les intervenants du milieu de la santé auprès de l'enfant. L'agente de projet explique :

« Si pendant l'été on a épuisé toutes nos ressources pour savoir ce qu'on pourrait faire pour gérer une crise, [...] ça peut arriver qu'avec l'accord du parent on appelle l'intervenant de l'enfant puis qu'on lui dise : "On vit ça avec le jeune, qu'est-ce que vous faites habituellement dans ces cas-là?" »

Ce canal de communication est bien développé entre la responsable de camp, l'agente de projet et les IRA, qui se rencontrent hebdomadairement et à la fin de l'été pour discuter du rapport à préparer. Les rapports sont rédigés initialement par les accompagnateurs, puis remis à l'IRA, qui les transmet à l'agente de projet. Celle-ci raconte :

« À la fin du camp, dans la dernière semaine, j'ai rencontré toutes les intervenantes, dans chacun des sites. Je me suis déplacée sur place, puis on a pris une bonne heure, une heure et demie pour qu'elles me fassent le topo : comment ça s'est passé cet été, ça été quoi les points positifs, les points à améliorer. [...] Même si elles le mettent dans leur rapport, on ne peut pas consigner tout. Pour les rapports, on demande quand même une certaine concision, donc en discutant ça permet vraiment d'avoir un meilleur aperçu des problématiques vécues, des outils mis en place qui ont bien fonctionné, etc. »

Les entretiens ont fait ressortir quelques difficultés qui ont été surmontées ou qui seront à prendre en compte les prochaines années. Le service de garde a été modifié pour optimiser l'expérience des jeunes avec des incapacités puisqu'il y a quelques années, aucun accompagnateur n'était présent au moment de la garde. Il y a également des situations où l'intégration des jeunes est plus difficile.

À la fin de l'été, les bons coups et les recommandations sont consignés dans les rapports et dans le cartable d'interventions pour préparer l'année suivante. Dès le mois de février, l'agente de projet appelle tous les anciens bénéficiaires du programme d'accompagnement pour valider leur intérêt pour le programme de l'été suivant. Il s'établit ainsi un lien personnalisé entre le service des camps de jour et le citoyen.

Analyse

Ce modèle de programme d'accompagnement se démarque par plusieurs éléments. La grande sensibilité de la municipalité à l'intégration se dégage clairement. Cette ouverture, jumelée à la confiance de la Ville en ses moyens, se traduit par la qualité du programme d'intégration en camp de jour.

Un élément important est la présence permanente d'une personne chargée de l'intégration des personnes handicapées. Cela démontre que les dirigeants de cette ville ont bien compris que l'intégration se réalise à l'année. L'implication de l'employée est cruciale dans le processus d'intégration en camp de jour. L'agente d'intégration assure un suivi dès l'inscription des jeunes. Son implication se poursuit pendant l'été pour appuyer les équipes de soutien à l'intégration dans chacun des camps de jour. L'agente d'intégration poursuit son engagement après la saison estivale pour assurer un suivi rigoureux des interventions gagnantes.

La composition même de l'équipe de soutien à l'intégration est une force de ce modèle. En embauchant une agente d'intégration et des intervenants responsables de l'intégration, la Ville s'est dotée d'une expertise importante. De plus, tout au long de l'été, le lien étroit entre les accompagnateurs, les IRA et l'agente d'intégration assure une communication efficace et des interventions optimales auprès des jeunes avec des incapacités. La hiérarchie dans cette structure n'empêche pas que les compétences de chaque employé soient reconnues ainsi que les initiatives pour assurer une meilleure intégration des jeunes en favorisant une compréhension de leurs besoins par l'équipe d'animation.

Un autre élément gagnant est le maintien d'un contact quotidien avec chaque parent en plus de la reconnaissance de l'expertise des parents. Il est aussi important de souligner que cette municipalité s'assure d'être en contact avec les intervenants du milieu de la santé et des services sociaux tant en cas d'impasse durant l'été que pour faire la promotion du service d'intégration. Ce partenariat est une autre force de ce modèle.

Faits saillants

- Agent d'intégration des personnes handicapées employé à l'année
- Équipe de soutien à l'intégration composée d'un intervenant responsable de l'accompagnement et des accompagnateurs dans chacun des camps de jour
- Partenariat avec des intervenants du milieu de la santé et des services sociaux ainsi que des organismes communautaires pour la promotion du programme et le soutien en cas de problème majeur

Outils inspirants

- Espace de retour au calme
- Cartable d'intervention rassemblant les outils et les approches gagnantes
- Formation maison pour chaque secteur du camp basé sur les besoins des enfants présents

Cas 3 : Collaboration multisectorielle et inter municipale issue du réseau de la santé

Historique et description

Cette approche offre à des jeunes ayant des besoins particuliers dans une région rurale du Québec la possibilité de vivre une expérience de camp de jour comme les autres jeunes tout en permettant aux autres enfants « d’apprivoiser » la différence.

Ce projet est né de l’initiative d’une intervenante du réseau de la santé et des services sociaux préoccupée par l’intégration des jeunes ayant des incapacités en milieu rural. À son invitation, un comité de partenaires composé d’intervenants du milieu municipal, du milieu communautaire et du domaine de la santé et des services sociaux a été mis sur pied afin de soutenir l’intégration des jeunes ayant des incapacités. Un membre du comité explique le rôle crucial du réseau de la santé dans ce contexte :

« C’est super important que le réseau de la santé mette son expertise à la disponibilité des partenaires municipaux, pour moi c’est un enjeu. Ce soutien aux partenaires pour permettre la participation sociale, c’est indispensable. Parce qu’il faut que ces milieux puissent être soutenus quand ils en ont besoin, et l’expertise, elle est là. »

Un partenariat viable est ainsi né et a conduit à une offre de services de loisirs estivaux mieux adaptée aux besoins des jeunes ayant des incapacités et à leurs parents. Le camp de jour offre deux options : 1) un service de camp de jour en intégration et 2) un service de camp de jour adapté spécialisé.

« L’idée de le faire dans le même milieu, c’était la possibilité d’une plus grande variété d’activités pour les jeunes qui avaient la possibilité d’être intégrés. Et pour faire aussi des essais avec ceux dont on n’est pas certain, on va les inscrire en adapté, mais on aura quand même la possibilité en un pour un d’aller vivre quelques activités avec le régulier. [...] L’idée derrière ça, c’était aussi tout l’aspect normalisant de la chose, c’est-à-dire que le parent qui a un enfant neurotypique va inscrire son enfant au camp de jour régulier, mais il inscrit son autre enfant qui a un handicap au même camp de jour. »

— La coordonnatrice clinique

Un avantage majeur de cette approche est que les deux services sont offerts dans un même lieu et que souvent les jeunes font des activités communes. Cette formule favorise un équilibre entre la participation des jeunes ayant des incapacités à des activités adaptées et leur intégration avec les autres jeunes.

Ce programme s’adresse aux jeunes de 5 à 21 ans ayant une déficience intellectuelle ou physique ou ayant reçu un diagnostic de trouble du spectre de l’autisme qui nécessitent un accompagnement dans leur vie de tous les jours. Une des premières partenaires du projet souligne : « On est sorti du cadre par rapport à beaucoup de choses parce qu’on s’est branché sur les besoins des familles du territoire. » Ainsi, on met en commun des ressources humaines

rattachées soit aux municipalités soit à un organisme communautaire spécialisé dans le répit pour offrir ces services.

Il est toutefois difficile d'harmoniser les conditions de travail et les règles de gestion des ressources humaines dans un tel partenariat, comme le signale une coordonnatrice clinique : *« C'est sûr que dans un contexte de camp de jour comme ça en partenariat, des fois je me dis que ça serait peut-être plus simple que tout le monde ait les mêmes règles. »*

Pour pallier ce problème, le comité a opté pour tenir des rencontres d'équipe tripartites, où sont représentés les secteurs adapté, régulier et intégré. Selon la coordonnatrice clinique, ces rencontres permettront de mieux harmoniser les pratiques et de développer une compréhension commune des façons de faire en soutien à l'intégration, par exemple en cas de besoin de retrait d'un jeune en cours de journée. De plus, une personne coordonnera les accompagnateurs provenant de la municipalité, ce qui aidera à assurer les suivis administratifs (demandes de congé, retards, etc.).

Ce modèle de camp de jour fonctionne néanmoins avec succès depuis quatre ans grâce à la collaboration des partenaires. On l'offre maintenant dans plusieurs municipalités, outre celle qui fait l'objet de cette étude de cas. Le partage d'informations et la concertation sont au centre de la réussite du programme. Un des partenaires évalue : *« Ça va très bien, on a une belle concertation, on a une belle implication des partenaires municipaux, des services de santé, de l'ARLPH, de la Société de l'autisme. [...] On a une belle concertation [...] C'est un beau travail d'équipe. »*

Chaque partenaire met à profit son expertise. Par exemple, l'instance régionale responsable du loisir pour les personnes handicapées offre la formation en accompagnement (FACC), le camp de jour des municipalités partenaires embauche les accompagnateurs, le CIUSSS analyse les demandes d'inscription au programme d'accompagnement, soumet des recommandations cliniques et donne un soutien professionnel au cours de l'été en cas de désorganisation majeure, et un organisme communautaire de la région apporte une expertise spécialisée et un soutien-conseil aux accompagnateurs en plus d'assurer la réalisation du camp de jour spécialisé. Cette mise en commun des expertises est sans aucun doute au cœur de la réussite de cette approche inspirante :

« Avec l'expertise de tout le monde, c'est là qu'on a réussi à combler les besoins. Avec l'expertise de [nom d'un organisme communautaire], avec l'expertise de l'ARLPH, avec l'expertise des services de santé, avec l'expertise des municipalités, avec toute cette expertise-là ensemble, c'est ainsi qu'on s'est mieux outillés. »

— Un représentant d'une ville

La mise en commun des expertises dans une perspective de travail d'équipe a fait toute la différence pour permettre le développement de services d'accompagnement dans de petites municipalités qui de prime abord auraient pu trouver le projet infaisable.

« Ça démontre toute la force de ce travail-là. Tout le monde contribue parce que c'est vraiment un projet de milieu puis de communauté. On veut desservir nos familles et c'est partagé par tout le monde. Qu'on soit dans le monde municipal, dans le monde associatif ou dans le réseau de la santé, on sent une grande adhésion à ce projet-là. Personne ne serait jamais arrivé à ça tout seul! Travailler

autrement, se centrer sur des besoins, puis au lieu que chacun dise “Ah ben non, moi j’peux pas!”, il faut dans ce travail de partenariat puis de concertation que tout le monde accepte d’aller un peu plus loin. »

— Une représentante du milieu de la santé

Le rôle du comité de partenaires est de coordonner l’opérationnalisation du programme en voyant à l’organisation et à l’harmonisation de l’offre de service dans l’ensemble des milieux concernés. Les intervenants du réseau de la santé en font la promotion auprès des familles qui pourraient en bénéficier. Le programme est aussi publicisé par les municipalités participantes ainsi que par les organismes communautaires. Le processus pour inscrire les jeunes ayant des incapacités est simple et abordable, comme l’indiquent ces témoignages :

« Ils [les parents] ont les mêmes documents que les autres, ils ont juste comme deux, trois feuilles de plus pour nous décrire des besoins spécifiques. [...] Puis on a une rencontre avec eux autres. Le parent nous autorise à demander le suivi de l’enfant, puis on a le suivi de l’enfant. Ça va bien, on a une belle structure en place. »

— Un représentant d’une ville

« En intégré, ils payent la même chose que les autres. Vous êtes citoyenne de [nom de la municipalité]? Avec vos enfants, c’est 200 \$ pour l’été. Pour un enfant avec des besoins spécifiques, c’est la même chose. »

— Un autre représentant d’une ville

« Le camp de jour adapté, c’est 26 piastres par jour, mais la municipalité en a déboursé 13. Nous, il nous restait 13 piastres à payer. »

— Un parent

Ce programme se démarque par une grande préoccupation tant de la formation des intervenants (accompagnateurs et animateurs) dans les camps de jour en intégré ou en adapté que de la valorisation du travail d’équipe centré sur les besoins des jeunes et un profond désir d’amélioration continue.

« C’est l’expérience puis le travail d’équipe qui va faire que justement quelqu’un se sent bien, se sent outillé, parce qu’il a eu une belle formation. Quand il va arriver quelque chose, on va voir la manière dont il va réagir, puis c’est là qu’on va pouvoir dire “Bon, bien, parfait! On a bien agi, ou si on a moins bien agi, comment est-ce qu’on peut s’améliorer?” C’est en équipe qu’on peut regarder ça. »

— Un représentant d’une ville

La sensibilisation est une valeur importante dans cette approche. Elle concerne tant l’équipe du camp de jour que les jeunes neurotypiques et leurs parents, comme le montrent les témoignages suivants :

« C’est sûr que tous les autres animateurs sont touchés là-dedans. Cette année, on intègre les autres animateurs à des formations de sensibilisation. »

— Un représentant d'une ville

« On a fait un atelier de sensibilisation avec le groupe régulier pour leur expliquer ce qui se passe avec les jeunes ayant des incapacités. À partir de ce moment-là, ça a tranché. Après ça, tout le monde demandait aux jeunes ayant des incapacités : "Viens jouer, viens jouer avec moi!" On remet aussi aux parents une feuille explicative. »

— Un représentant d'une ville

Des mécanismes sont prévus avant le début du camp pour soutenir l'intégration des nouveaux jeunes ayant des incapacités : *« Quand c'est des nouveaux jeunes, ce qu'on essaye de faire, particulièrement en volet intégré, c'est d'organiser une visite de milieu avec la monitrice, l'intervenante, l'animatrice qui va accompagner ce jeune-là »*, relate une coordonnatrice clinique. Une collaboration étroite entre les intervenants du camp de jour intégré et ceux du camp de jour adapté visant à optimiser les possibilités de participation de tous les jeunes est un autre atout pour leur intégration.

« La responsable du camp de jour intégré vient rencontrer la responsable du camp de jour adapté et elles voient les activités. Ensemble, elles disent OK, cette activité, par exemple un théâtre de marionnettes, bien nos jeunes peuvent aller y assister avec les jeunes du camp de jour régulier, puis la gang du camp adapté va dans le camp de jour régulier pour assister au théâtre ou à une autre sortie qui est adaptée. Sinon, les lieux physiques font qu'ils sont ensemble, mais les activités sont séparées. »

— Le responsable d'un organisme

Le suivi est très personnalisé d'année en année, le but ultime du programme étant d'amener le jeune bénéficiant d'un accompagnement 1 pour 2 ou 1 pour 1 vers une participation au camp de jour régulier sans accompagnement. La coordonnatrice clinique, qui provient de l'organisme responsable du camp adapté, assure un suivi étroit de l'intégration dans les diverses municipalités impliquées et interpelle au besoin les divers partenaires :

« On est plus dans le soutien terrain, pour voir à ce que les pairages soient efficaces, à ce que les jeunes soient dans le bon service. C'est-à-dire est-ce qu'on le met dans le volet intégré plutôt que dans le volet adapté? Toute cette évaluation, les liens avec les centres de réadaptation, le CLSC, pour savoir est-ce que le jeune a un suivi, est-ce que ce serait pertinent que l'intervenant vienne nous présenter le dossier? Est-ce que dans la dernière année les choses ont évolué? Ou si c'est un jeune qui n'est pas connu, venir nous le présenter, puis évidemment soutenir la création d'outils ou les adaptations nécessaires pour que l'intégration se passe bien. »

— La coordonnatrice clinique

De nombreux outils sont ainsi mis en place par les différents intervenants et partenaires pour s'assurer de fournir le maximum de ressources aux accompagnateurs : pictogrammes, journal de bord, minuterie, etc.. Ces outils sont très appréciés : *« On a chacun un bac avec du matériel spécialisé pour les enfants, ce qui fonctionne très bien »*, signale le représentant d'une ville.

Compte tenu de la souplesse de l'approche qui permet à tout un chacun d'intervenir auprès de tous les jeunes, un cartable d'informations sur le profil de chacun est à la disposition des accompagnateurs :

« Durant l'été, on a un cartable commun à tous avec tous les profils des jeunes : les allergies s'il y en a... Si on a des doutes ou quelque chose dont on n'est pas sûr – C'est-tu celui-là qui aime pas les gros bruits? Est-ce que c'est lui qui est hypersensible au niveau du toucher? – Alors on se réfère à ce cartable pour être sûr qu'on s'enligne sur les bonnes choses à propos des jeunes. »

— (Source)

La souplesse est une autre caractéristique déterminante de cette approche. Certes, un horaire de base quotidien permet d'établir un cadre sécurisant pour les jeunes, pour les activités spéciales comme les sorties, l'horaire s'adapte aux besoins immédiats des jeunes. Une accompagnatrice raconte :

« On y va surtout avec comment nos jeunes vont. À un moment donné, on était supposé aller à la plage, [...] on s'est rendu compte que nos jeunes étaient zéro disponibles à y aller. Là on s'est regardé, puis on s'est dit "Bon, je pense qu'on va rester ici finalement." Parce que ça va se désorganiser au plus haut possible, puis on veut éviter aussi que les jeunes se sentent mal. [...] Donc on suit beaucoup [...] le besoin de nos jeunes. »

Cet accès à l'information et cette souplesse facilitent certes le vécu quotidien de l'accompagnement, mais un élément clé apparaît être la qualité de la communication tant au sein du comité de partenaires que dans les équipes de camp de jour. L'approche globalement mise en place pour soutenir les accompagnateurs, de la formation initiale jusqu'au soutien quotidien à l'équipe, est gagnante :

« Quand j'ai fait ma formation, j'en ai appris beaucoup, beaucoup. [...] Ça faisait beaucoup à digérer en même temps. [...] J'ai eu deux journées de formation, puis après ça quand j'ai commencé, oui j'avais du bagage de la formation, mais veut, veut pas, tu sais pas non plus comment ça va se passer. Parce que les jeunes, tu as beau avoir eu les profils, tu ne le sais pas vraiment. J'étais un peu nerveuse, mais j'avais hâte de commencer. Puis avec l'équipe que j'ai eue, ça a super bien été : le support, les informations, la communication, tout. »

— Une accompagnatrice

En complément, le maintien d'une communication régulière avec les parents est valorisé. *« Communiquer avec les parents, leur dire "Ah votre jeune aujourd'hui, c'était vraiment merveilleux!" Il va être fier. Faut pas avoir peur de communiquer avec les parents »,* dit une accompagnatrice. Tout cela permet aux jeunes ayant des incapacités et à leurs parents de vivre une belle expérience en camp de jour, comme l'explique fort bien un parent :

« Il y a eu juste des points positifs. Mon garçon, c'était la première fois qu'il allait dans un camp de jour spécialisé. On l'avait déjà envoyé dans un camp de jour régulier, mais ça n'avait pas fonctionné du tout. Ah oui, franchement là, il a passé

un bel été. [...] Parce que l'été, bien souvent il trouve ça long. Les deux premières semaines qu'il est en vacances, il trouve ça bien le fun, mais après un moment il veut faire autre chose. »

L'expérience vécue grâce à cette approche apparaît bénéfique à tous ceux qui la partagent : « *C'est vraiment une belle vision des choses, puis c'est vraiment valorisant pour tout le monde, autant pour nous, pour les jeunes puis les parents peuvent prendre plus de temps pour eux. [...] C'est vraiment un bel organisme, [...] j'aime vraiment ce que je fais* », témoigne une accompagnatrice.

À la fin de l'été, le comité se rencontre à nouveau pour faire un bilan et d'ores et déjà amorcer les démarches pour l'année suivante : « *à la fin de l'été en septembre, [...] on met tous les points à améliorer [...] quand on part l'année, parce qu'on repart tout de suite après* », dit un représentant d'une ville.

Pour terminer, il importe de souligner que cette approche se traduit par l'acquisition d'une plus grande expertise au sein des municipalités impliquées en matière de soutien aux jeunes présentant des besoins particuliers, accompagnés ou non, dans les camps de jour : « *Notre milieu municipal développe sa propre expertise pour [...] répondre de plus en plus [...] et de mieux en mieux [...] aux besoins particuliers de tous les enfants. Je pense que ça c'est un gain important* », résume un représentant d'une ville.

Analyse

Cette approche se caractérise par un partenariat solide entre les milieux communautaire, municipal, et de la santé et des services sociaux. De multiples mécanismes de communication assurent une transmission fluide de l'information tant entre les partenaires qu'entre les équipes sur le terrain.

Ce modèle novateur où camp intégré et camp adapté se tiennent dans un même lieu facilite grandement la vie des parents. Et d'autant plus que l'expérience se déroule en milieu rural, où de longs déplacements sont nécessaires pour conduire les enfants au camp de jour.

Cette approche permet aussi une intégration modulée : par moments, les jeunes du camp adapté ont des activités entre eux, et à d'autres occasions, ils peuvent participer aux activités du camp intégré selon leurs intérêts et capacités. Cette approche personnalisée est une autre force du modèle.

Finalement, la structure et les modes de fonctionnement (outils, guides, cartables d'information, etc.) sont autant de façons de faire propices à une intégration réussie.

Faits saillants

- Partenariat solide et communication fluide
- Camp de jour régulier avec intégration et camp adapté sur le même site avec une offre de 5 à 21 ans pour les jeunes ayant des incapacités
- Approche personnalisée et fonctionnement souple

Outils inspirants

- Bac à outils spécialisés dans chacun des sites de camp de jour
- Cartable commun des approches gagnantes par jeune (avec l'accord des parents)

Cas 4 : Municipalité de moyenne envergure en périphérie d'un grand centre urbain

Historique et description

La municipalité Z offre un camp de jour en intégration pour les jeunes ayant des limitations (6 à 12 ans) et un camp de jour pour les jeunes de 5 à 25 ans qui est plus spécialisé. Pour les 6-12 ans, le camp se divise en deux groupes d'âge, soit les 6-8 ans et les 9-12 ans, et il s'agit de camps thématiques (donjons et dragons, multisports, arts plastiques, etc.). Le programme d'accompagnement a débuté en 2009 après une première demande pour un enfant avec des besoins particuliers.

La promotion du camp s'effectue par le site et le journal de la Ville. Les parents qui ont profité du programme d'accompagnement l'année précédente reçoivent une lettre au début de l'année pour indiquer leurs intentions d'inscription. Cette municipalité fait la promotion de l'accompagnement dans le camp régulier. L'enfant peut avoir plusieurs incapacités, mais il doit pouvoir participer à la plupart des activités, comme le précise la responsable des camps :

« On a une limite à [...] l'accompagnement parce que si l'enfant est toujours à l'écart des autres, s'il n'est toujours pas capable de participer à aucune activité puis ne fait rien, là ce n'est plus de l'accompagnement, et ce n'est pas de l'intégration non plus. »

Dans ces cas, il est possible de transférer l'enfant dans un autre camp pour faciliter son intégration. Depuis quelques années, il ne peut y avoir que trois enfants accompagnés par groupe de camp. Au début du programme, il n'y avait pas de limite dans certains groupes, et un peu plus du quart du groupe était composé de jeunes accompagnés. La municipalité a limité le nombre de jeunes accompagnés par groupe pour aider les animateurs et conserver l'accompagnement dans une perspective d'intégration et non de camp spécialisé.

« Dans les premières années, on s'est rendu compte que des fois il y avait cinq ou six enfants en accompagnement dans le même camp de jour sur 28 enfants. [...] Deux ou trois accompagnateurs pour ce camp-là plus nos deux animateurs de camp, ça faisait cinq animateurs pour un groupe de 28. Donc, depuis peut-être

quatre ou cinq ans, pour aider aussi on a mis juste trois enfants en accompagnement par camp de jour. »

— Une responsable de camp

Dans cette municipalité, la responsable des camps est une employée permanente de la Ville. Elle gère et supervise tous les camps de jour et est assistée par un animateur responsable, engagé pour la saison, qui s'occupe notamment de tous les employés, animateurs ou accompagnateurs, et du service d'accueil [service de garde]. Les animateurs et les accompagnateurs des jeunes du service d'accueil forment une seule équipe d'environ 60 employés. La définition des rôles est établie au début de l'été alors que les accompagnateurs informent les animateurs des différentes problématiques des jeunes et des stratégies d'intervention optimales.

Les parents peuvent inscrire leurs enfants sur place avant les familles d'enfants sans besoins particuliers. Cependant, ils ne peuvent les inscrire qu'à quatre semaines du programme d'accompagnement au camp de jour. Il y a ensuite une deuxième vague d'inscriptions pour permettre au plus grand nombre d'enfants de bénéficier du programme d'accompagnement. Pendant l'été, un jeune peut décider d'aller dans un camp thématique pendant une semaine et vouloir une thématique différente pour la semaine suivante, comme l'explique un responsable des camps :

« Les enfants doivent s'inscrire à chaque semaine, donc le groupe peut changer. Peut-être la moitié revient la semaine suivante, il risque toujours d'y avoir de nouvelles personnes, donc la dynamique de groupe change chaque semaine. »

L'accompagnatrice suit l'enfant d'un camp à l'autre, mais les animateurs restent dans leur groupe thématique.

Pour le camp de jour régulier, la municipalité prône l'idée que tout le personnel est important pour la réussite de l'intégration d'un jeune au sein du groupe. C'est pourquoi elle offre une préparation de deux semaines aux animateurs et aux accompagnateurs, incluant une formation commune. Une seule journée est exclusive aux accompagnateurs qui leur permet d'approfondir le dossier et la problématique de leurs jeunes. Tous suivent une formation donnée par un spécialiste de l'accompagnement en camp de jour, comme le signale une accompagnatrice :

« On a eu une formation avec [nom de l'organisme²], une compagnie qui s'occupe beaucoup de troubles de comportement, comment on doit réagir avec ces jeunes-là. [Cette formation] a été offerte à tout le monde parce qu'en fait, c'est général, ce ne sont pas juste les gens dans l'accompagnement [qui sont concernés]. »

La personne-ressource peut se présenter sur place en cas de problème majeur, comme l'indique la responsable des camps : *« Il avait offert de venir gratuitement nous conseiller si on avait des problématiques. [...] Il est venu pour conseiller les animateurs, il est venu observer l'enfant »*. Si nécessaire, on offre également une formation à l'ensemble des accompagnateurs sur les besoins plus physiques des enfants, comme la manipulation d'un lève-personne et le changement de couche. On ne demande aucune aide à d'autres partenaires sauf en cas de nécessité

² Il s'agit d'un organisme privé offrant des formations dans cette région.

(désorganisation majeure et incontrôlable). Lors de la planification des activités, les accompagnateurs présentent aux animateurs les caractéristiques des enfants qui seront en accompagnement dans leur camp. Une responsable de camp décrit ainsi les tâches des accompagnateurs :

« Faire les rencontres de parents, [...] faut qu'ils se partagent les enfants, préparer les cahiers individuels pour chaque enfant, le petit cahier de notes [...]. Ils font tous un système d'émulation pour chacun des enfants en accompagnement, des systèmes de récompenses aussi. [...] S'il y a des changements de couche, je m'assure qu'il y a un matelas pour changer l'enfant. »

De ce fait, les accompagnateurs sont responsables de la préparation du matériel pour tous les jeunes accompagnés, et les animateurs prévoient les activités. Plusieurs accompagnateurs ont une formation en rapport avec les jeunes ayant des incapacités.

Pour l'achat et la préparation du matériel, le responsable du camp reconnaît les compétences des accompagnateurs, lesquels sont invités à partager les expériences qu'ils auraient pu vivre durant l'année scolaire, comme l'explique une accompagnatrice : *« On a plusieurs outils, [...] acquis au niveau scolaire, mais on les adapte pour que ce soit plus bénéfique durant l'été. »* Les outils développés sont également pertinents pour les enfants qui n'ont pas besoin d'accompagnement. *« Certains camps font un système d'émulation, un tableau de participation, poursuit l'accompagnatrice, qui sert à [...] l'évaluation, puis aussi un système de récompenses pour l'enfant en accompagnement, même des fois pour ceux qui sont en camp régulier. »*

Tous les accompagnateurs préparent au début du camp un sac rassemblant plusieurs outils tels que des minuteries (« time timers »), des tangles (jouets thérapeutiques articulés), une feuille plastifiée, des crayons, et des pictogrammes représentant des émotions pour faciliter les temps de transition et les transports en autobus. Ils préparent aussi un horaire de la journée qui servira de repère visuel aux jeunes.

La responsable des camps a établi un lien privilégié avec le parent de chaque enfant. Au-delà des formulaires, elle téléphone aux parents qui ont inscrit un enfant pour la première fois pour avoir des informations sur le déroulement de l'année scolaire. Une rencontre est aussi prévue entre l'accompagnateur et le parent avant le début du camp pour connaître les changements chez l'enfant durant l'année ou simplement faire connaissance. Une accompagnatrice décrit cette rencontre :

« On commence avec la feuille d'inscription [remplie] par le parent, qui décrit le diagnostic et tout, mais on essaie d'aller plus loin que ça. C'est pour ça qu'on fait une rencontre avec le parent et l'enfant, où on va questionner le parent. En fait, on est toujours deux accompagnateurs lors de l'entrevue. Alors il y a tout le temps une personne qui prend des notes, l'autre fait l'interaction verbale. Le questionnaire sert à connaître les routines à la maison, les outils utilisés à la maison, ce qu'on est peut-être plus susceptible de rencontrer comme problématiques. On veut savoir aussi quelles sont les attentes du parent par rapport à nous durant l'été. »

On est vraiment à l'écoute des parents et très réceptif aux conseils qu'ils peuvent donner pour améliorer les interventions. Un parent exprime qu'elle adore ce service et ne regrette pas son choix :

« J'hésitais les camps de jour parce que je comprends que c'est souvent des jeunes et qu'ils ont de la difficulté à gérer un groupe qui est assez gros. Si en plus il y a des enfants difficiles, moi mon garçon il est difficile... Même s'il n'y avait pas d'évaluation, la première année ils l'ont accepté avec les comportements et les descriptions que j'ai donnés. Depuis ce temps-là, moi je ne lâche pas prise, j'adore le service. Il vit des succès, ça va bien les étés. »

Durant l'été, les accompagnateurs ont des rencontres hebdomadaires avec les responsables de camp, ils font rapport de chaque journée dans le cahier de communication remis aux parents et ils s'assurent que le classeur « Duo-Tang » rassemblant les informations sur le jeune suivi le jeune durant l'été, comme le souligne une animatrice :

« On a un Duo-Tang par enfant en accompagnement. [...] On a vraiment toutes les fiches, puis les duo-tangs restent au camp de jour où l'enfant va aller. Si, par exemple, Émile vient au camp Donjons-Dragons cette semaine, son Duo-Tang reste au camp Donjons-Dragons et les animateurs peuvent le regarder. »

La rencontre aux deux semaines permet à l'équipe d'accompagnateurs d'échanger sur les problématiques et les bons coups. Un groupe privé sur les réseaux sociaux est également disponible en cas de problème. Les animateurs et les accompagnateurs font partie de la même équipe et, parfois, les accompagnateurs tentent d'agir comme troisième animateur dans le groupe, surtout chez les 9-12 ans, comme l'explique une accompagnatrice : « On joue vraiment un rôle de troisième animateur, mais c'est plus concentré sur notre jeune. On fait quand même notre plan d'intervention, puis on va aider, puis animer. On aide autant à animer que d'autres. »

Il y a une certaine flexibilité dans les horaires et les responsabilités de chacun. Si un problème survient au service d'accueil, les accompagnatrices peuvent rester, alors qu'habituellement seuls des animateurs du service d'accueil sont présents. Ceux-ci peuvent être amenés à faire de l'accompagnement les semaines où il y a davantage de jeunes accompagnés, comme le mentionne une accompagnatrice :

« Pendant une semaine, les animateurs du service d'accueil vont faire de l'accompagnement. On leur explique leurs jeunes, souvent on leur laisse les jeunes qui sont un peu moins difficiles. On leur explique tout le fonctionnement, souvent on prend les anciens du service d'accueil, ceux qui sont là depuis à peu près deux ans. »

À la fin de l'été, on fait un retour avec le parent sur l'évolution de son jeune à l'aide d'une grille d'évaluation que les accompagnateurs ont remplie tout au long de l'été. Un compte rendu est effectué pour chaque jeune accompagné. L'équipe se sert de ce tableau pour orienter son analyse l'année suivante. Les animateurs et les accompagnateurs sont aussi évalués sur leur travail pendant

l'été, et, en compagnie de l'animateur responsable, ils signalent leurs bons coups et formulent leurs recommandations.

Analyse

Ce quatrième cas se caractérise par une philosophie d'inclusion qui passe par un quota de jeunes avec des incapacités dans chaque groupe de camp régulier et une ouverture à n'importe quel type de déficience. Le camp adapté reste une possibilité pour les jeunes qui s'intègrent de façon moins optimale aux activités régulières.

Cette municipalité propose un programme où les parents des jeunes avec des incapacités peuvent les inscrire sur place quatre semaines avant les autres parents. Un tableau synthèse regroupant les plages disponibles et résumant les incapacités des jeunes constitue un des éléments novateurs et essentiels au bon fonctionnement du camp. Les parents remplissent des fiches, mais un lien direct avec la responsable des camps permet d'assurer un suivi personnalisé.

Cette approche permet également à toute l'équipe d'animation d'assimiler des notions d'intervention auprès des jeunes avec des incapacités. Une ressource externe peut être présente en cas de besoin pendant l'été. Les compétences des accompagnateurs engagés facilitent le transfert de connaissances lors de l'intégration et les échanges d'informations entre l'équipe de responsables et les animateurs pour assurer un bel été aux jeunes inscrits.

Ce modèle a débuté avec un seul enfant, mais il s'élargit d'année en année sous le signe de l'ouverture et grâce au sens de la débrouillardise de l'équipe de responsables. On accueille ainsi de plus en plus d'enfants avec de grands besoins particuliers dans le camp régulier chaque année.

Faits saillants

- Reconnaissance des compétences et de l'expérience des accompagnateurs
- Équipe unique d'animation avec des animateurs et des accompagnateurs formés en intégration
- Quotas enfants accompagnés par groupe
- Préinscription pour les parents d'un jeune accompagné
- Petite équipe de supervision au sein de la ville

Outils inspirants

- Tableau synthèse des plages horaires pour l'inscription
- Duotang synthèse des incapacités de chaque jeune comme outil de référence pour tous
- Sac à dos plein d'activités pour les transitions et transports

Cas 5 : Soutien d'une instance régionale pour le développement de partenariats

Historique et description

Ce modèle d'intégration en camp de jour est une autre approche inspirante, celle-là fondée sur le soutien d'une instance régionale pour le développement de partenariats porteurs. Pour les fins de la présente analyse, nous avons approfondi le cas d'une des municipalités ayant répondu à l'invitation de l'instance régionale. Il s'agit d'une offre d'intégration de jeunes âgés de 5 à 17 ans ayant une déficience physique, intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

L'instance régionale fait la promotion de l'accompagnement à plusieurs niveaux : « *Je participe à plusieurs tables de concertation et [...] quand il est question de camps de jour, c'est sûr que j'en parle. Chaque fois que j'en ai l'occasion [...] dans différentes tribunes, [j'en profite] pour lancer le message : "Il y a de l'aide. Si vous voulez, on est là!"* », relate le responsable de l'instance régionale.

Cette organisation propose d'accompagner les municipalités qui le désirent dans le développement de partenariats en collaboration avec les organisateurs communautaires dans les MRC. Les municipalités bénéficient de ce service sur une base volontaire quand elles sont prêtes à s'engager dans le processus. Le responsable de l'instance régionale résume : « *Si vous voulez qu'on négocie des choses, bien je vais vous aider. [...] J'irai jamais obliger quelqu'un à faire quoi que ce soit, mais s'ils m'appellent puis qu'ils me disent [...] "j'aurais le goût", "let's go" on y va!* » Pour faire valoir cette attitude, l'instance régionale a dû corriger son image auprès des municipalités, qui la voyaient avant tout comme un organisme de défense des parents et non pas comme une source d'aide potentielle pour elles.

« Je travaille beaucoup sur la perception que les villes ont de [l'instance régionale] parce que je ne cacherai pas qu'au fil des ans il y en a qui disaient : "Eux autres, y prennent toujours la part des parents!" Oui, il faut défendre les parents, mais il faut coopérer avec la ville. Quand on a commencé, on parlait de tellement loin. Ça prenait une voix pour ces parents-là. Là on est rendu à une autre étape, [...] c'est reconnu maintenant. »

— Le responsable de l'instance régionale

Ainsi, l'instance régionale accompagne maintenant les municipalités qui le souhaitent dans la mise au point d'ententes intersectorielles. Ces partenariats sont établis avec des instances du réseau de la santé, des organismes communautaires et le milieu scolaire pour mettre en place des mécanismes de nature à faciliter l'intégration de jeunes ayant des incapacités en camp de jour.

« Les CISSS – à l'époque on parlait de CSSS –, les centres de réadaptation, la commission scolaire, tous ces gens-là se sont mis ensemble pour déterminer dans le formulaire les informations dont on a besoin. [L'instance régionale] était là, puis il y avait un organisateur communautaire. On s'est tous mis ensemble pour regarder le formulaire à faire signer [pour obtenir] le consentement des parents. »

– Le responsable de l'instance régionale

On a mis au point un protocole d'entente de collaboration entre les divers partenaires ciblés dans chaque municipalité régionale de comté (MRC). Ce protocole fixe des balises pour le transfert de renseignements sur les jeunes ayant des incapacités ainsi que pour les modalités de soutien que certains partenaires sont prêts à offrir avant et au cours de la période du camp de jour.

La présence d'une table de concertation dans la MRC est facilitante dans ce processus parce que plusieurs des partenaires impliqués dans la signature des protocoles d'entente ont l'habitude de travailler ensemble. L'instance régionale a su mettre à profit cette table de concertation pour mettre en œuvre les protocoles d'entente. La participation des commissions scolaires est une force importante dans cette approche, car elle permet une plus grande continuité des services aux jeunes ayant des incapacités.

« La première année, [parlant des protocoles d'entente] ç'a été juste avec ce qu'on appelle aujourd'hui les CISSS. Puis, au fil du temps, on a réussi à avoir la commission scolaire qui s'est joint et depuis ce temps-là, ça va beaucoup mieux parce que [...] dans les CISSS c'est sporadique les services qu'ils reçoivent, tandis qu'à l'école bien c'est vraiment au jour le jour durant le reste de l'année : [...] l'évolution du jeune, eux autres le portrait réel ils l'ont. »

— Le responsable de l'instance régionale

Une fois ces partenariats bien établis, on enclenche la mise en œuvre du programme d'accompagnement. Ce processus débute par l'envoi d'une lettre personnalisée à chaque famille ayant utilisé le service d'accompagnement l'année précédente. On fait la promotion du programme sur le site de la Ville et via divers médias. Les inscriptions doivent se faire avant le 1^{er} mars pour laisser le temps à la municipalité de procéder à l'embauche du nombre d'accompagnateurs adéquat. Afin d'encourager les parents à respecter ce délai, une des municipalités impose des frais de 100 \$ aux parents retardataires. L'inscription est une occasion de documenter les besoins de l'enfant.

« On a une fiche d'inscription qui décrit tout : [...] les problématiques de l'enfant, c'est quoi son diagnostic, s'il a des problèmes pour s'alimenter, aller aux toilettes, s'habiller, en groupe, s'il fait des fugues [...] C'est quand même assez détaillé en partant. Ça, c'est le parent qui le remplit. Après ça, on a la fiche [...] plus clinique [...] qui nous vient du réseau de la santé [...], qui nous donne un peu le même genre d'informations, mais vues par des professionnels. Nous autres on fusionne ça, puis ça nous donne une bonne indication de comment fonctionner avec le jeune. C'est de l'information précieuse. »

— Le représentant d'une municipalité

L'analyse des demandes est effectuée par un comité intersectoriel (CISSS, organismes communautaires en lien avec la clientèle, municipalité et milieu scolaire). Ce comité a pour mandat d'analyser et de documenter chaque demande, et de soumettre une recommandation de ratio et de groupe d'âge : « Un comité d'experts dit : "Ah oui, tel enfant! Tu peux le mettre à un pour deux, probablement avec tel autre jeune." C'est comme ça que les jumelages sont décidés », dit le responsable de l'instance régionale.

Partant de cette analyse, la Ville procède à l'embauche du nombre d'accompagnateurs nécessaire. Même si les rôles et les responsabilités de chaque partenaire sont bien définis, les ressources professionnelles ne sont pas toujours disponibles durant l'été en raison de la période des vacances. C'est pourquoi on a intégré à l'entente intersectorielle un système qui facilite les suivis pendant l'été.

« Ils ont une liste de numéros [qu'ils peuvent] appeler durant le camp de jour. Avant, ils avaient quand même le soutien du CISSS, mais [...] c'était le nom de l'intervenant pivot de l'enfant qu'ils avaient [...] mais il est parti en vacances! Ils n'avaient pas de services tandis que là il y a vraiment une liste de telle date à telle date vous pouvez joindre telle personne à tel poste [...] s'il y a une crise puis que ça prend une intervention, bien il y a quelqu'un au bout du fil! »
(Responsable de l'instance régionale)

En complément, la Ville embauche trois intervenantes professionnelles spécialisées dans le soutien à l'intégration de jeunes ayant des incapacités pour aider les équipes de camp de jour au quotidien, et ce, tout au long de l'été :

« Elles sont avec nous pour planifier le projet à partir de l'embauche des accompagnateurs, puis pour [...] le suivi pendant tout l'été. [Elles] sont en soutien aux accompagnateurs puis aux équipes d'animation dans les camps de jour. Elles ont comme deux volets : [...] le volet accompagnement [et] le volet comportement. Quand il y a des problèmes de comportement, c'est pas toujours des jeunes qui ont été diagnostiqués; des fois, [ils peuvent] avoir un TDAH. Les intervenantes professionnelles sont sur le terrain et font du 35 heures/semaine pendant les huit semaines du camp de jour. [...] Elles font aussi des heures de préparation et participent à la formation des accompagnateurs. »
— Le responsable de la Ville

Les partenaires sont impliqués dans la formation et la préparation des accompagnateurs en collaboration avec les trois intervenantes professionnelles. L'instance régionale offre la formation nationale en accompagnement en loisir pour les personnes handicapées en plus d'offrir des activités de sensibilisation aux autres employés : *« La formation c'est vraiment pour les accompagnateurs, puis la sensibilisation c'est pour les autres travailleurs en loisir »*, explique le responsable de l'instance régionale. Le représentant de la Ville ajoute : *« Au niveau de la formation [...], la première année qu'ils sont accompagnateurs, ils vont suivre la formation nationale en accompagnement, qui dure 8 heures, avec [l'instance régionale]. »* Les intervenantes professionnelles engagées par la Ville instruisent ensuite les accompagnateurs sur des questions comme le fonctionnement de la Ville et les particularités des enfants dont ils auront à s'occuper.

« Les trois intervenantes [...] nous disent comment ça va se passer, on fait signer des documents, [...] après ça on se sépare avec notre intervenante dans notre quartier, puis elle nous donne là la fiche de notre enfant. [...] Quand que tu connais pas ton jeune, bien c'est vraiment le fun parce que tu as son nom, son âge, ses parents, tu as tout [sur lui]. puis comment intervenir. [...] Tu as aussi les

parents qui ont mis des feed-back sur la feuille pour dire : [...] S'il arrive telle affaire avec mon enfant, tu fais ça. » »

— Une accompagnatrice

Une rencontre avec le parent consolide la préparation des accompagnateurs : *« Il y a aussi la rencontre avec les parents qui est le fun parce que ça nous parle, ça nous permet vraiment d'apprendre plus sur l'enfant, [...] de comprendre aussi comment intervenir, qu'est-ce qu'il n'aime pas, qu'est-ce qu'il aime »*, ajoute l'accompagnatrice.

Tout au long de l'été, les accompagnateurs s'efforcent de faire passer un bel été aux jeunes qu'ils accompagnent : *« Ils tentent des activités qui vont leur plaire parce qu'ils ne suivent pas toujours les mêmes activités que le groupe va faire, dit un parent. Donc, ils essayent de les intégrer, mais des fois ils transforment un peu l'activité pour qu'il puisse la faire d'une autre façon. »* La Ville met à leur disposition du matériel pour les aider dans leurs tâches.

« Les accompagnateurs [...] ont leurs outils, cartables de suivi, tout ça, sinon on a quelques éléments qu'on a achetés au fil des années, des "time timer", des coquilles, des choses comme ça qui peuvent servir dans certains cas. On a des petits budgets aussi pour du matériel, des petits systèmes d'émulation pour motiver les jeunes, des kits de pictogrammes. On a du matériel, on a une espèce de rampe portative, on a trois tables à langer. »

— Le responsable de la Ville

De leur côté, les parents apprécient bien le cahier de suivi qui leur fournit un bilan de chaque journée : *« On a au moins l'idée de ce qui s'est passé puis de ce qu'il a fait. On est content de voir que ça s'est bien passé. Puis des fois, on fait des retours sur ce qui n'a pas bien été aussi, ça nous permet de faire en sorte que la prochaine journée soit correcte. »*, relate un parent.

Pour simplifier la gestion (horaire, remplacements, etc.) et l'encadrement de l'accompagnement, la Ville assure l'embauche de tous les accompagnateurs sur son territoire, même si la gestion des camps de jour relève d'un organisme tel un centre de loisirs. Toutefois, tout est fait pour que les accompagnateurs fassent vraiment partie de l'équipe du camp de jour. Le responsable de la Ville explique que *« les camps de jour sont organisés par les corporations de loisir de quartier, [...] dans les centres communautaires, les neuf sites. Eux, ils embauchent leur équipe d'animation, mais nous autres on demande à ce qu'ils intègrent l'équipe d'accompagnateurs. [...] Ils sont comme intégrés dans l'équipe d'animation, [...] puis il y a des petites activités sociales qui sont organisées. On a même les équipes de sauveteurs qui sont intégrées dans l'équipe. »*

Autre caractéristique, le programme d'accompagnement est ouvert aux jeunes des petites municipalités environnantes qui n'auraient pas les ressources pour assurer un encadrement efficace de l'accompagnement.

« En plus, on accueille des jeunes d'autres municipalités. [...] On fait ça depuis le début [...] parce que nous autres [nom de la ville] on est une ville centre et dans la MRC il y a 17 petites municipalités. [...] Elles ont 1500 habitants, 2000 habitants, elles n'ont pas toujours les ressources. On fait une entente avec chaque municipalité, puis on envoie la facture. »

— Le responsable de la Ville

Finalement, le transfert d'informations des partenaires s'effectue dans plus d'un sens. Vers la Ville avant le début du camp de jour, de la Ville vers les partenaires à la fin de l'été. Cette approche favorise une meilleure continuité dans la vie des jeunes ayant des incapacités, comme le signale le responsable de l'instance régionale : « *La collaboration est établie vraiment dans les deux sens. [...] Ils vont dire tout ce qu'ils ont noté durant l'été [...] pour faire le suivi à l'école, parce qu'après il retourne à l'école ce jeune-là.* »

Analyse

Cette cinquième approche inspirante comporte plusieurs éléments intéressants tant du côté de l'apport de l'instance régionale et des partenariats à l'œuvre qu'en matière de modalités de gestion de l'accompagnement.

En partant, le rôle de soutien au développement de partenariats par l'instance régionale est intéressant. Il suppose la création de liens de confiance et de collaboration entre l'instance régionale, les municipalités et les diverses organisations impliquées dans les protocoles d'entente. La présence de la commission scolaire est de toute évidence une force de ce modèle. Les commentaires des personnes interviewées mettent en lumière la pertinence des informations en provenance des intervenants du milieu scolaire sur le fonctionnement du jeune dans un groupe. Le souci de l'organisation de remettre un bilan du vécu du jeune pendant son été est certes une belle marque de collaboration réciproque.

Finalement, l'approche de gestion centralisée des accompagnateurs, qui se traduit par l'embauche de trois intervenantes professionnelles pour en assurer l'encadrement, est aussi une façon de faire exemplaire.

Faits saillants

- Signature d'un protocole d'entente intersectoriel par MRC avec le soutien de l'instance régionale
- Liste de personnes à contacter tout au long de l'été
- Présence de la commission scolaire dans les partenaires
- Engagement à l'interne par la ville d'intervenantes professionnelles pour soutenir les accompagnateurs au quotidien
- Gestion centralisée de l'accompagnement

Outils inspirants

- Protocole d'entente intersectorielle
- Fiche d'inscription détaillée
- Cahier de suivi du jeune

Cas 6 : Comité intersectoriel issu du réseau de la santé et des services sociaux

Historique et description

Le sixième cas présente deux programmes : le premier favorise la participation des enfants et des jeunes de 5 à 12 ans ayant des incapacités dans un camp de jour régulier avec un accompagnement individualisé; le second offre des loisirs estivaux aux 13 à 21 ans. Ce projet est né il y a environ 20 ans à l'initiative d'une intervenante du réseau de la santé qui désirait soutenir l'intégration au camp de jour d'un enfant auprès de qui elle intervenait. Elle raconte :

« J'étais éducatrice au CRDI et je donnais des services à une jeune fille de 10 ans. Les parents m'ont demandé si leur fille pourrait aller au camp de jour de leur municipalité. [...] La responsable du camp de jour a dit oui, mais qu'il faudrait que quelqu'un vienne avec elle. Qui va y aller? Moi ce n'était pas dans mon contrat [...]. Donc, ça revenait aux parents de trouver quelqu'un pour ça et de payer pour ça. Après, j'ai rencontré différents partenaires pour parler de cette problématique. [...] En 2000, les choses se sont mises plus en place. On avait trouvé du financement pour trois jeunes. [...] Donc, oui j'ai été un peu l'instigatrice du projet. »

Son engagement dans ce projet s'est poursuivi d'un emploi à l'autre dans le réseau de la santé.

« Comme intervenante pivot, [...] je gravitais autour des camps de jour durant l'été, mais sans plus. Mais comme conseillère, j'ai été invitée à siéger au comité pour établir tout ce que les jeunes avaient besoin plus spécifiquement, les rencontres avec les parents, les accompagnateurs, le matériel... Et depuis, je suis toujours là. »

Si une intervenante en particulier a été à l'origine du projet, aujourd'hui il est porté par un groupe d'acteurs provenant de trois partenaires : le CISSS (CLSC et CRDITSA), la municipalité et le Regroupement Loisir [nom de la localité]. Ainsi, au fil des ans, ces trois partenaires ont formé un comité pour l'intégration afin d'assurer la coordination du projet.

Chacun des partenaires apporte une contribution au fonctionnement du comité. Premièrement, le CISSS, par sa mission CLSC, délègue une psychoéducatrice et une organisatrice communautaire au comité. Le CRDITSA délègue la chef d'administration de programmes en réadaptation, déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme. Deuxièmement, la municipalité fournit le coordonnateur/animateur en loisirs ainsi que le responsable du camp de jour. Troisièmement, le Regroupement Loisir [nom de la localité] fait office de trésorier.

Ce comité de partenaires a pour mandat de superviser l'organisation des services, d'assurer la gestion financière et de procéder annuellement à l'évaluation du projet. Le comité pour l'intégration est actif toute l'année pour assurer la pérennité du projet. Il a embauché une chargée de projet. C'est à ce comité que revient la tâche de trouver le financement, qui n'est pas récurrent

pour l'opérationnalisation du projet, afin de répondre à toutes les demandes d'accompagnement. C'est aussi ce comité qui évalue chaque demande et engage les accompagnateurs.

Tout au long de l'été, les partenaires sont mobilisés pour venir en aide aux accompagnateurs et aux chefs de camp. Le partenariat porteur qui s'est développé au sein de ce comité est le cœur du projet d'intégration. Au sujet du partenariat, une intervenante du milieu de la santé et des services sociaux dit :

« C'est la clé du succès, autant pour les municipalités que pour le milieu scolaire ou les organismes [...]. Il faut dire oui on est là, car on leur demande de s'investir, de prendre en charge, mais quand il y a des préjugés ou des craintes et qu'on n'est pas là pour rassurer, expliquer ou montrer comment faire, bien les gens disent non. Je crois aux collaborations et au partenariat. [...] On est en dehors des normes de rampes d'accès, c'est hyper important, mais au-delà de l'accessibilité, on doit pouvoir offrir quelque chose à l'intérieur de ce bâtiment. [...] Aujourd'hui ces partenariats-là sont établis, mais on doit les maintenir et faut pas les lâcher. »

Le comité cherche du financement pour faire en sorte que le programme de soutien à l'intégration soit offert à un coût accessible à tous les parents. Il se concerta aussi au moment de la planification de l'accompagnement afin de préparer le mieux possible les jumelages avec les accompagnateurs.

Les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les parents participent à la préparation des accompagnateurs en les informant des besoins et caractéristiques des jeunes :

« Avant le camp de jour, [...] les intervenants et les parents nous ont beaucoup aidés justement. [...] C'est eux [...] qui connaissent le plus les jeunes en question. C'est clairement eux qui nous donnent d'abord les techniques d'intervention, qu'est-ce qui fonctionne le mieux avec ces jeunes-là. »

— La coordonnatrice du camp de jour

Le milieu scolaire apporte aussi une contribution importante à la préparation des accompagnateurs, comme l'illustrent ces propos de la coordonnatrice du camp de jour : *« Comment ça s'est passé à l'école cette année, qu'est-ce qui a bien été, qu'est-ce qui a été plus difficile, qu'est-ce qu'ils travaillent présentement comme objectif? Donc, pour certains jeunes on peut assurer une continuité de ce qu'ils font présentement. »* Un parent ajoute : *« [Mon enfant] utilise les mêmes outils qu'à l'école. Il y a des jeux dedans. [Il] aime bien qu'on lui lise La Presse. Donc, l'accompagnateur peut lui lire le journal. C'est le fun parce qu'il y a une continuité avec l'école. »*

Cette continuité et cette bonne communication sont un élément crucial du modèle : *« C'est d'avoir une équipe qui a à cœur les enfants, mentionne un parent. Dans le sens où l'équipe connaît les besoins des enfants. [...] L'équipe complète avec les intervenants. [...] Moi je trouve important que l'information transite bien entre les différents partenaires d'une place à l'autre. Je n'ai pas besoin de répéter tout le temps. »*

Par ailleurs, chacun des partenaires contribue à sa façon à la formation des accompagnateurs et des animateurs, que ce soit par la formation de groupe ou les suivis individualisés, par exemple pour la

question des transferts. « *Je donne la FACC, mais pour la partie problématique de la clientèle, je fais affaire avec des cliniciens expérimentés* », dit une intervenante du CISSS. Cette formation est offerte aux accompagnateurs, mais les animateurs sont aussi les bienvenus. « *Après, vient [...] la formation FACC pour les accompagnateurs et les animateurs, ajoute l'intervenante. Pour favoriser l'intégration et que les animateurs comprennent bien le rôle de l'accompagnateur et les besoins des jeunes. Avant, on ne les invitait pas, mais le contact n'était pas aussi bon entre animateurs et accompagnateurs.* »

Une étape marquante dans le processus de jumelage est la rencontre précamp entre le jeune, son accompagnateur, l'intervenant responsable du jeune au CISSS et le parent. Cette rencontre non seulement permet de rassurer le jeune, mais aussi accélère la création du lien avec son accompagnateur.

« Deux semaines avant le camp de jour, on a eu la chance de rencontrer la personne qui va s'occuper de [nom du jeune] cet été. [...] L'ergo est venue à la maison et ils ont pratiqué les déplacements avec le lève-personne [...] pour que tout le monde soit à l'aise avec ça et avec [nom du jeune]. C'est sûr qu'il y a un apprivoisement à faire entre les deux, il faut quand même qu'ils apprennent à se connaître. »

— Un parent

Une particularité de ce modèle est le programme de loisirs estivaux pour les 13-21 ans. La base même de ce programme est de soutenir la participation active des jeunes ayant des incapacités à une diversité d'activités tant avec les jeunes du camp de jour régulier qu'au sein de la communauté.

« Pour nous, c'est vraiment de l'intégration pure et nette. [...] On voit que les jeunes [du camp régulier] les accueillent à bras ouvert. C'est les réguliers qui accueillent mes ados, [...] c'est le fun de les voir comme ça. Ça, c'est vraiment un plus. [...] On essaye de faire beaucoup d'activités, des grosses activités avec eux autres. [...] Je pense que c'est la meilleure façon de dire au monde : "Ils sont dans notre milieu, vous voyez?" On va aller n'importe où. Ils vont aller sur la piste cyclable marcher. Ils vont aller au tennis. Ils vont dans des milieux justement où il y a du monde. »

— (Source)

Ainsi, les deux modes d'intégration (accompagnement en camp de jour régulier et activités estivales pour les adolescents) fonctionnent en étroite association au quotidien pour optimiser l'intégration de tous les enfants et jeunes ayant des incapacités.

« C'est ça que je trouve merveilleux et incroyable dans ce qu'on fait, [...] dans le sens qu'on y va vraiment avec les intérêts du jeune. Le jeune nous dit, même si c'est pas à l'horaire aujourd'hui, "J'ai l'goût d'aller au mini-putt"; on part trois, quatre accompagnateurs avec trois, quatre jeunes qui veulent y aller, let's go on y va... C'est ça qui fait vraiment la beauté de la chose, qui fait que les jeunes apprécient leur été. »

— Une coordonnatrice

La satisfaction des jeunes ayant des incapacités et de leurs parents se perçoit clairement : « *Avoir un endroit où on sait qu'il va être bien pour faire des activités et où il est en sécurité aussi, témoigne un parent. C'est mieux qu'il soit au camp de jour avec d'autres jeunes que tout seul avec quelqu'un qui le surveille à la maison. L'interaction avec les autres est très importante.* »

Le maintien d'une communication constante par un cahier de communication est très apprécié, car ce cahier permet de connaître le vécu des jeunes au jour le jour. « *Il y a un petit soleil pour dire rapidement si tout a bien été,* relate un parent. *Pour indiquer s'il a bien mangé, c'est l'image d'une petite, moyenne ou grosse pomme qui est encerclée. Plus des petits commentaires, et si nous avons besoin d'écrire nos commentaires, il y a de l'espace pour ça aussi.* »

Comme partout ailleurs, il y a parfois des situations plus difficiles. Les accompagnateurs reçoivent une formation qui les initie à certaines techniques pour y faire face. Certains membres de l'équipe du camp de jour ont aussi une formation en éducation spécialisée ou dans un domaine connexe, ce qui peut aider en cas de difficulté avec un jeune, mais cela ne suffit pas toujours. Les divers partenaires du milieu de la santé offrent alors un soutien régulier tout au long de l'été. Une coordonnatrice explique :

« On agit au meilleur de nos connaissances, puis [...] si jamais c'est répétitif, puis ça continue, et qu'on n'est pas capables [...] que ça arrête, bien là c'est sûr qu'on peut demander l'aide des intervenants. Ils sont toujours disponibles. [...] Ils nous le soulignent qu'ils sont toujours disponibles, puis que ça leur fait plaisir de venir si jamais il y a un problème. »

On fait un bilan à mi-parcours : « *On ajuste ce qui accroche ou pas et on réajuste pour la fin de l'été* », dit une intervenante du CISSS. Ici encore, la force du partenariat et de la collaboration entre les divers acteurs joue un rôle crucial dans le succès de cette approche.

« Personnellement, je trouve que c'est incroyable tout ce qui est intégration, tout ce qui est acceptation de nos ados en difficulté. [...] On va à des places, puis ils sont reconnus. [...] Juste de vivre nos petits moments de succès chaque jour, les voir sourire, juste ça, c'est amplement pour trouver ça extraordinaire! »

— Une coordonnatrice

La fin de l'été est une autre étape charnière du processus d'intégration. On fait le bilan de l'été, qui sert de base pour commencer à planifier la prochaine saison estivale. Le comité pour l'intégration est ainsi toujours en action, ce qui contribue à la pérennité de l'approche.

Cette approche est née de l'initiative d'une personne, mais il semble que le départ à la retraite de celle-ci ne sonnera pas la fin du programme. La relève apparaît bien implantée et la mission de l'intégration reste au cœur de l'engagement des divers partenaires. La force de cette relève représente un autre atout du modèle.

Analyse

Bien qu'issue de l'initiative d'une seule personne, ce modèle apparaît maintenant comme une affaire d'équipe. La force du partenariat au sein de cette équipe est un élément central dans la réussite de cette approche. Malgré des contraintes financières importantes, personne ne baisse les bras : le double programme se poursuit année après année et même prend de l'ampleur. Ce partenariat fort implique des acteurs des milieux municipal, de la santé et des services sociaux, communautaire et scolaire.

Le volet pour les 13 à 21 ans constitue une belle particularité du projet. Bien qu'il ne regroupe que des jeunes ayant des incapacités avec leurs accompagnateurs, les activités ne se passent pas en vase clos. Certes, certaines se déroulent dans le local des loisirs estivaux entre les jeunes eux-mêmes, mais ceux-ci sont parfois intégrés avec les jeunes du camp de jour régulier et, la plupart du temps, ils réalisent des activités au sein de la communauté (mini-putt, cinéma, marcher sur la piste cyclable, pêche, etc.). Cette formule permet aux jeunes de prendre pleinement leur place dans leur communauté et, pour certains d'entre eux, de développer leur autonomie dans leurs pratiques de loisir.

Faits saillants

- Partenariat solide entre le milieu municipal, communautaire et du réseau de la santé
- Organisme conjoint pour la coordination du soutien à l'accompagnement
- Offre de services aux jeunes ayant des incapacités de l'âge de cinq ans jusqu'à 21 ans

Outils inspirants

- Approche du programme de loisirs estivaux pour les 13-21 ans ayant des limitations
- Approche de jumelage entre jeunes avec et sans incapacités dans le camp de jour régulier pour les 5 à 12 ans
- Format du cahier de communication avec les parents

4.2.3 Analyse transversale des six cas

Cette étude a permis de mettre en lumière des approches inspirantes de soutien à l'intégration qui misent notamment sur le développement de partenariats entre le milieu municipal, le milieu associatif des personnes handicapées et le milieu de la santé. Considérant que depuis trop longtemps chacun de ces milieux travaillait en silo, il est intéressant d'observer une évolution dans les façons de faire, lesquelles favorisent davantage la mise en commun des ressources et des expertises pour viser une participation optimale de tous les jeunes ayant des incapacités.

Les données font ressortir certaines conditions communes aux approches inspirantes retenues. Au-delà des considérations financières et matérielles, ce qui prime avant tout est l'engagement intense d'une équipe de personnes de divers horizons envers l'intégration de jeunes handicapés. Qui plus est, cet engagement s'inscrit dans une vision positive de l'intégration, qui est perçue comme un défi de société et non comme un problème. De même, la présence d'un leadership fort envers la cause de l'accessibilité est souvent un point de départ commun aux diverses pratiques inspirantes analysées. Toutefois, la pérennité des approches dépend surtout de l'engagement des divers partenaires interpellés par le leader.

La mise en œuvre de partenariats efficaces ancrés dans un réel désir de collaboration entre les milieux associatif, municipal et de la santé est un ingrédient indéniable du succès de ces approches. Pour être viable, ce désir de partenariat doit être partagé tant par les intervenants impliqués que par la direction de leurs organisations. Dans le même ordre d'idées, une volonté politique d'accessibilité fait une grande différence.

C'est dans ces conditions que la créativité des divers groupes a pu s'exprimer, donnant naissance à des pratiques et des outils novateurs pour soutenir la participation au loisir de tous et toutes. Tant un partage plus efficace d'informations sur les personnes visées par l'intégration que le partage des expertises sont essentiels dans ce processus. La synergie résultant de cette mise en commun a permis de développer des services qui sortent des sentiers battus pour mieux répondre aux besoins des jeunes ayant des incapacités.

On pense notamment à l'approche hybride du cas 3 où l'on propose un camp intégré et un camp adapté dans le même lieu pour les jeunes de 5 à 21 ans. Ou à l'approche du cas 6 qui offre aux 13 à 21 ans la possibilité de participer à des loisirs estivaux au sein même de la communauté. Ces exemples illustrent comment de nouvelles avenues d'intégration peuvent émerger dans une communauté avec un potentiel important pour soutenir une meilleure qualité de vie des jeunes handicapés et de leurs familles. Accepter de revoir ses pratiques et avoir un regard critique bienveillant sur les programmes en place est sans équivoque propice à l'émergence de nouvelles idées.

La formation et la sensibilisation de tous sont un autre élément essentiel du développement de pratiques inclusives. L'intégration ne devient alors plus la responsabilité unique des accompagnateurs, mais plutôt un projet rassembleur porté aussi par les animateurs, les gestionnaires et les autres intervenants. La sensibilisation de tous permet de faire en sorte que le projet soit non seulement celui des familles des jeunes ayant des incapacités, mais aussi celui des

autres enfants fréquentant le camp de jour et de leurs parents. Cela devient un projet de société où chacun se sent concerné.

Toutes ces approches mettent à la disposition des équipes de camp de jour des outils pertinents adaptés aux besoins des jeunes. La contribution des parents, mobilisés davantage par le transfert d'informations et le développement d'outils de communication innovants (comme dans le cas 1), est aussi un atout notable qu'il importe de souligner. L'idée ici n'est plus uniquement « d'encadrer » les jeunes ayant des incapacités, mais aussi de leur permettre de vivre une expérience positive, d'avoir un bel été comme tous les autres enfants.

Dernier élément et non le moindre, toutes ces approches offrent d'une façon ou d'une autre un soutien professionnel aux accompagnateurs. Dans le cas 1, ce soutien provient des intervenants de l'instance régionale. Dans les autres cas, des partenariats avec des intervenants du milieu de la santé et des services sociaux permettent d'offrir un soutien plus ou moins poussé selon les cas. Dans les cas 2, 4 et 5, on a choisi de se doter d'une expertise à l'interne en engageant des professionnels pour assurer l'encadrement des accompagnateurs.

Cette étude aura permis de documenter certaines pratiques inspirantes. Toutefois, il est important de souligner que les données recueillies ne permettent pas de connaître les effets réels de ces approches. Il sera nécessaire de poursuivre les recherches pour mieux comprendre la portée et les limites de chacune de ces approches, ainsi que pour mieux comprendre les conditions nécessaires à la mise en œuvre de telles pratiques.

Conclusion

Cette étude a permis de faire un bilan des approches de soutien à l'intégration en camp de jour et de documenter six pratiques inspirantes parmi celles répertoriées. Nous n'avons pas la prétention de dire que nous avons pu faire un relevé exhaustif des pratiques en matière de soutien à l'intégration en camp de jour, loin de là. Nous sommes conscients que d'autres pratiques inspirantes peuvent aussi être en place dans des municipalités et que nous n'avons pas pu les relever.

Les résultats de cette étude sont néanmoins riches en sources de réflexion pour guider l'amélioration des pratiques de soutien à l'intégration en camp de jour au Québec et ailleurs. C'est d'autant plus important dans une société qui se veut de plus en plus inclusive. Nous espérons donc que notre travail sera utile aux milieux de pratique afin de les soutenir dans le développement et la mise en place de façons de faire de plus en plus propices à une réelle intégration des jeunes ayant des incapacités au sein de leurs communautés.

Si cette étude a permis de décrire certaines pratiques, elle est limitée dans sa capacité à mettre en lumière les effets réels de ces pratiques. D'autres études seront nécessaires afin de mieux comprendre leurs impacts, non seulement sur les jeunes avec des incapacités, mais aussi sur leurs parents, voire sur la société en général.

Annexe 1

Nom du jeune

Bonjour,

*Je me présente, c'est moi sur la photo, **nom du jeune**. J'ai **12 ans**. J'ai une déficience intellectuelle moyenne. Mon **âge mental** se situe autour **d'environ 3 à 5 ans**.*

Photo du jeune

Diagnostics

J'ai une déficience intellectuelle (DI) moyenne. J'ai aussi un Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH). J'ai été opéré lorsque j'étais très jeune pour un problème avec mon cœur, j'ai maintenant un Pacemaker d'installer dans ma poitrine. Et finalement, je fais de l'épilepsie.



En parlant de mon pacemaker, je ne dois pas approcher un « aimant » trop proche de mon cœur, cela pourrait dérégler ou arrêter mon pacemaker.

Médications



Je dois prendre plusieurs médicaments au quotidien... Cependant, vous n'aurez pas à m'en donner pendant la journée puisque je les prends à la maison.

Épilepsie

Je prends un médicament pour contrôler mon épilepsie et il agit bien sur moi.

Qu'est-ce qui se passe lorsque je fais une crise?

Mes crises peuvent être accompagnées de convulsions. Les dernières convulsions remontent à février dernier. Je fais aussi ce que l'on appelle « des absences ». Ma dernière absence s'est produite à l'automne 20XX alors que je marchais dans le corridor de l'école. Je suis tombé par terre.

Existe-t-il des signes avant-coureurs à mes absences?

En fait, oui et non. Mes signes peuvent facilement passer inaperçus. Je me mets à fixer et je ne réponds plus à vos questions, ni à l'appel de mon nom. Puis, je tombe par terre.

Ce qui est indiqué de faire lorsque je fais une crise d'épilepsie :

Assurer ma sécurité : (voir dépliant Hôpital Sainte-Justine ci-joint « Les convulsions fébriles – information destinée aux parents »)

- ✓ *Éloigner les objets autour de moi afin que je ne m'y blesse pas;*
- ✓ *Me parler doucement, me rassurer;*
- ✓ *Lorsque je reviens à moi, me rassurer que tout va bien.*

Après une absence, je suis très fatigué et j'ai besoin que vous me couchiez. Appeler alors ma maman (nom du parent), elle va venir me chercher.

Ce qui n'est PAS indiqué de faire lorsque je fais une crise d'épilepsie :

- ✓ *Tenter de me contenir;*

Pour aider mon médecin, je vous demande de prendre en notes :

1. *Qu'est-ce que je faisais avant la crise?*
2. *Combien de temps à durer mon absence?*
3. *Est-ce que j'ai fait des convulsions?*

Merci d'aider les gens à prendre soin de moi.

Langage

Photo du jeune

J'ai de la difficulté à m'exprimer et les gens ont de la difficulté eux aussi à me comprendre. À l'école et à la maison, j'utilise un Ipad, ça m'aide à me faire comprendre des gens. En plus, ça m'amuse de montrer les photos que ma maman a installées dedans. Cependant, je ne l'aurai pas avec moi dans le cadre du camp de jour. Mais, ne soyez pas trop inquiets, avec de la bonne volonté, nous arriverons à nous comprendre.

Je répète souvent les mêmes choses et parfois, cela impatient les gens. Il ne faut pas m'en vouloir, je ne peux pas faire autrement.

Alimentation

Je ne mange pas beaucoup, je n'ai pas beaucoup d'appétit. C'est difficile pour moi de manger proprement, alors je me salie beaucoup. Je salie aussi parfois mon coin de repas. Peut-être aurais-je besoin d'un peu d'aide de votre part pour bien me nettoyer le visage après avoir mangé.



Par contre, je suis autonome en ce qui concerne mes besoins de base.

J'ai besoin qu'on me rappelle d'aller à la toilette. Je suis un champion des pipis et pour la selle, j'ai besoin d'encouragements.

Sociabilité et sensibilité



Sociabilité

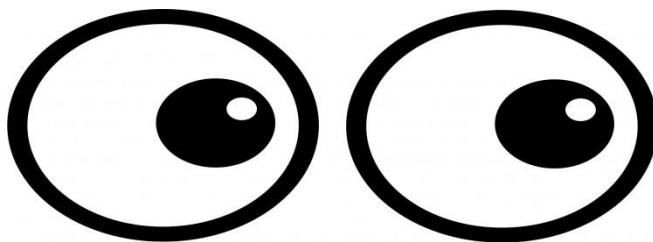
Je suis quelqu'un de sociable. J'aime bien les gens, même que parfois je suis peut-être trop affectueux pour les amis autour de moi. Je travaille fort à ne plus donner de bisous au gens... et je réussis quand même bien. J'ai fait de gros progrès depuis la dernière année.

Je vais probablement vous demander beaucoup d'attention et j'ai un réel besoin que vous me rassuriez souvent, cela aussi fait partie de moi.

Sensibilité

Je suis un petit garçon sensible à votre humour. Je réagis aussi beaucoup au langage corporel des personnes, comme par exemple à l'humeur que je détecte sur votre visage.

Sécurité



Il faut bien me surveiller car je n'ai pas de notion du danger, ce qui m'amène à me mettre parfois en danger. Pas pour mal faire, juste parce que j'explore mon entourage sans me rendre compte que je m'éloigne et que cela peut être dangereux.

Jeux

Ce que je peux faire

- ✓ Casse-tête niveau 4-5 ans (10 morceaux et moins)
- ✓ Jeux d'association d'images
- ✓ Jeux de table (niveau maternelle)



Ce que je ne peux PAS faire

- ✓ Jouer à des jeux qui ont beaucoup de règles.
Exemple : le soccer. *Vous pouvez quand même m'y inclure, j'aime bien jouer au ballon mais je ne pourrai pas en comprendre toutes les règles. Mais, participer avec les autres me fera vraiment plaisir.*

J'ai naturellement un rythme plus lent que les autres enfants de mon âge. Je vous demande de respecter mon rythme. Par contre, il y a des fois où j'ai besoin que vous me poussiez un peu afin d'augmenter ma motivation à faire les choses, en tenant compte de mes limites, c'est sûr.

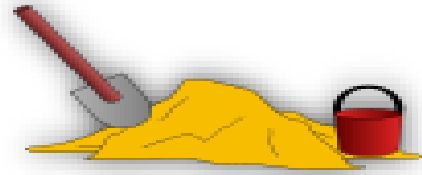
Intérêts

♥ Eau - Natation



J'aime beaucoup l'eau, même que je suis des cours de natation. À noter que je garde difficilement ma chaleur dans l'eau. J'ai besoin de me réchauffer souvent

♥ Carré de sable



♥ Jouer dehors



♥ Copeaux de bois, *j'y joue avec mon tracteur*



♥ Balle – ballon



♥ Attacher des objets avec des cordes et les tirer

